



Plateforme d'Observation Sociale MIDI-PYRENEES

Les jeunes en Midi-Pyrénées



Ce dossier a été réalisé grâce à la collaboration de plusieurs partenaires de la Plateforme d'Observation Sociale Midi-Pyrénées (POSMIP)



Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)



Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)



Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS)



Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité (DRDFE)



Rectorat de l'académie de Toulouse



Agence Régionale de Santé



Direction Régionale de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee)



Association Régionale des Missions Locales (ARML)



Observatoire Régional de la Santé Midi-Pyrénées (ORMIP)



Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ)



Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire (Crajep)

Ce dossier constitue le premier travail collaboratif de la Plateforme d'Observation Sociale Midi-Pyrénées (POSMIP).

Les questions liées à la jeunesse étant par nature transversales (formation, emploi, logement, santé, mobilité...), les membres de la plateforme ont tout de suite vu l'intérêt de rassembler les données disponibles, de les partager et de les mettre en perspective.

L'objectif était d'établir un état des lieux actualisé de la jeunesse en Midi-Pyrénées, avec des problématiques et des enjeux clairement identifiés. En effet, le dernier état des lieux régional datait de 2004, il s'agissait d'un avis du Conseil Economique Social et Environnemental (« Quelle politique de jeunesse pour la région Midi-Pyrénées ? »).

En cohérence avec la plupart des travaux sociologiques qui font état de l'allongement de la jeunesse, la tranche d'âge retenue par les membres du groupe de travail a été celle des 16-29 ans, chaque fois que les statistiques disponibles le permettaient.

Le dossier se présente sous forme de fiches synthétiques où différents thèmes sont abordés :

- Cadrage démographique
- Education - formation
- Emploi - insertion professionnelle
- Logement
- Mobilité
- Santé
- Pauvreté - précarité
- Engagement
- Pratiques sportives et culturelles
- Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)

Dans le cadre de la mise en oeuvre des mesures du comité interministériel de la jeunesse (CIJ) du 21 février 2013, ce dossier devrait fournir des premiers éléments de connaissance.



CADRAGE DEMOGRAPHIQUE

Combien de jeunes en Midi-Pyrénées ? Où et comment vivent-ils ?

En 2009, 478 000 jeunes de 16 à 29 ans résident en Midi-Pyrénées, soit 16,7% de la population régionale. Avec une offre de formation de l'enseignement supérieur riche et diversifiée, la région attire une importante population d'étudiants, notamment au sein de l'agglomération toulousaine. Les 16-29 ans se concentrent principalement dans les zones urbaines qui offrent plus d'opportunités d'emplois pour les jeunes actifs et où sont majoritairement installés les établissements d'enseignement pour les jeunes en formation.

A l'horizon 2040, la population des 16-29 ans pourrait atteindre 560 000 jeunes en Midi-Pyrénées, soit une augmentation de 17% par rapport à la situation actuelle.

Près de 478 000 jeunes de 16 à 29 ans, soit 16,7% de la population régionale

Au 1^{er} janvier 2009, la région Midi-Pyrénées compte près de 478 000 jeunes âgés de 16 à 29 ans, dont 51% d'hommes et 49% de femmes. Les 16-29 ans représentent 16,7% de la population régionale, soit un taux légèrement inférieur à la moyenne métropolitaine (17,4%).

La part des 16-29 ans dans l'ensemble de la population fluctue beaucoup selon les départements : c'est en Haute-Garonne que cette part est la plus élevée (21%), conséquence de l'offre et de l'attractivité de l'enseignement supérieur en Midi-Pyrénées qui se concentre majoritairement sur l'agglomération toulousaine. A l'inverse, dans les départements les plus ruraux de la région, les jeunes sont proportionnellement moins nombreux.

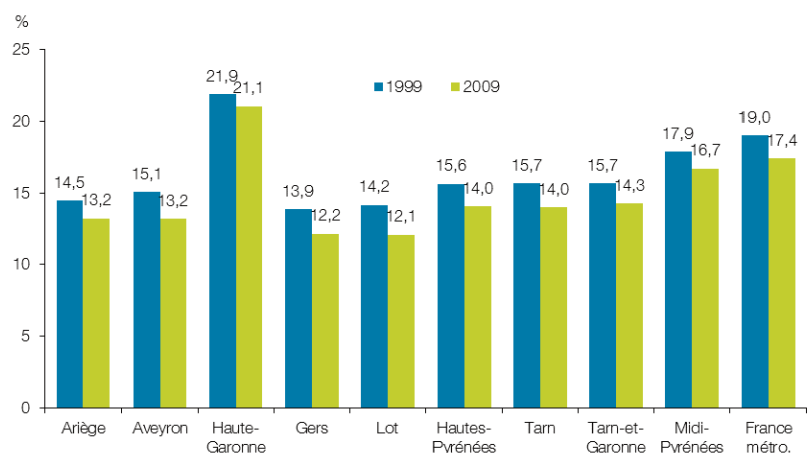
Conséquence d'un vieillissement de la population déjà engagé, la part des 16-29 ans dans la population totale baisse entre 1999 et 2009, en Midi-Pyrénées comme au niveau national. Néanmoins, les effectifs de jeunes de 16 à 29 ans progressent de 4,8% sur ces dix dernières années dans la région (soit 0,5% en moyenne annuelle) alors qu'au niveau national, ils enregistrent une légère baisse (- 2% entre 1999 et 2009, soit -0,2% en moyenne annuelle).

Répartition des jeunes de 16 à 29 ans en 2009

	16-18 ans	19-24 ans	25-29 ans	Ensemble des 16-29 ans	Population totale	Part des 16-29 ans dans la population totale (en %)
Ariège	5 003	7 799	7 177	19 979	151 117	13,2
Aveyron	8 973	14 038	13 485	36 496	277 048	13,2
Hte-Garonne	48 026	121 365	89 724	259 115	1 230 820	21,1
Gers	5 981	8 843	7 919	22 743	187 181	12,2
Lot	5 557	7 972	7 432	20 961	173 562	12,1
Htes-Pyrénées	7 727	13 792	10 717	32 236	229 670	14,0
Tarn	13 284	20 881	18 145	52 310	374 018	14,0
Tarn-et-Gne	8 411	13 396	12 333	34 140	239 291	14,3
Midi-Pyrénées	102 963	208 085	166 931	477 979	2 862 707	16,7
France métr.	2 340 101	4 675 684	3 878 006	10 893 791	62 465 709	17,4

Source : Insee, recensement de la population 2009

Part des jeunes de 16 à 29 ans dans la population totale (en %)



Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2009

Une région particulièrement attractive pour les 20-24 ans

L'essentiel de la croissance démographique de Midi-Pyrénées s'explique par les arrivées beaucoup plus nombreuses que les départs. Ainsi, entre 2003 et 2008, 231 000 personnes âgées de 5 ans et plus sont venues, d'autres régions françaises, s'installer en Midi-Pyrénées. Dans le même temps, 147 000 personnes ont quitté la région pour une autre : la différence 84 000, constitue l'excédent migratoire de Midi-Pyrénées dans ses échanges avec le reste de la France. Grâce à cet excédent, la région gagne chaque année 62 habitants supplémentaires pour 10 000 résidents : c'est le taux de migration net.

Ce taux de migration net est particulièrement élevé pour la classe d'âge 20-24 ans : 139 jeunes de 20-24 ans supplémentaires chaque année pour 10 000 jeunes de 20-24 ans présents dans la région au cours des cinq dernières années, soit en moyenne 2 400 jeunes de plus chaque année. Parallèlement, les échanges sont très favorables à la région pour les élèves et les étudiants : 135 élèves ou étudiants supplémentaires chaque année pour 10 000 élèves ou étudiants présents.

Une répartition hétérogène sur le territoire régional

La répartition des jeunes sur le territoire régional est très hétérogène, plus encore que celle de l'ensemble de la population. Les jeunes se concentrent principalement dans les zones urbaines).

A Toulouse, 2^{ème} ville universitaire de province, les 16-29 ans représentent près du tiers de la population communale. La proportion de jeunes est également forte dans des territoires dynamiques, notamment le long des couloirs d'urbanisation et des axes autoroutiers : au nord en direction de Montauban, au nord-est vers Albi et au sud-est jusqu'à Pamiers et Foix.

Dans certaines villes-centres plus éloignées de Toulouse, comme Rodez, Tarbes, Figeac ou Auch, la part des jeunes reste néanmoins importante.

Migrations résidentielles entre 2003 et 2008 par âge et catégories socio-professionnelles

	Arrivées vers la région	Départs de la région	Solde migratoire	Taux annuel de migration net (pour 10 000 hab.)
Classes d'âge				
5-14 ans	28 160	15 742	12 868	79
15-19 ans	16 692	8 652	8 040	94
20-24 ans	36 075	24 116	11 959	139
25-29 ans	33 132	30 556	2 576	31
30-34 ans	26 761	18 314	8 447	99
35-39 ans	21 036	12 218	8 818	91
40-54 ans	35 527	2 0217	15 310	51
55-64 ans	18 936	9 024	9 912	55
65-74 ans	8 121	4 258	3 863	31
75 ans ou plus	6 544	4 421	2 123	14
Ensemble	231 435	147 517	8 3918	62
Catégories socio-professionnelles				
Élèves et étudiants	30 624	17 331	13 293	135
Actifs	131 364	92 282	39 082	59
Retraités	25 869	12 930	12 939	38
Autres inactifs	14 646	9 225	5 421	60
Ensemble de la population âgée de 15 ans ou plus	202 503	131 768	70 735	59

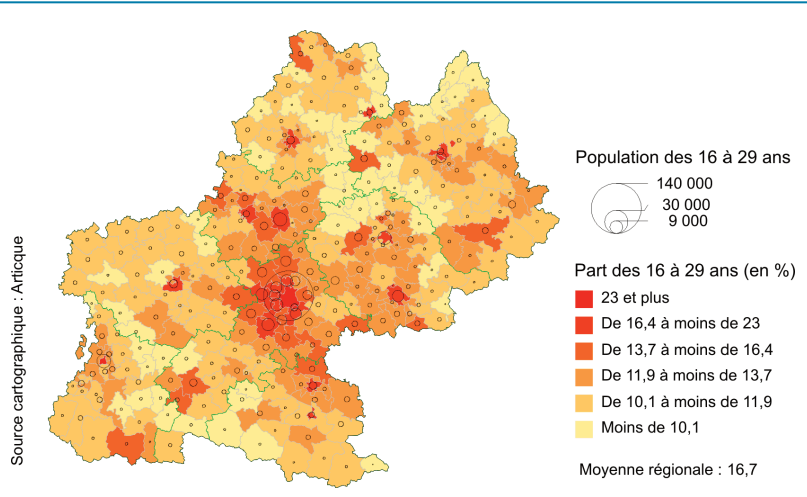
Les migrations résidentielles correspondent aux changements de lieu de résidence. Ces migrations sont identifiées dans le recensement de la population à partir d'une question sur le lieu de résidence des personnes 5 ans auparavant.

Taux de migration net : nombre annuel net de migrants (entrants - sortants) rapporté à la population moyenne correspondante. Seules les migrations nationales (Dom compris) sont prises en compte

Note de lecture : en Midi-Pyrénées, le solde entre les arrivées et les départs des jeunes âgés de 20 à 24 ans est de 139 jeunes supplémentaires chaque année pour 10 000 jeunes résidents

Source : Insee, recensement de la population 2008

Part des jeunes de 16 à 29 ans dans la population des cantons de Midi-Pyrénées en 2009



Source : Insee, recensement de la population 2009

POUR EN SAVOIR PLUS

- Population de Midi-Pyrénées en 2040 - Une croissance toujours forte, mais qui se ralentit - 6 Pages Insee Midi-Pyrénées n°130 - décembre 2010
- Les 18-29 ans investissent Toulouse - 6 Pages Insee Midi-Pyrénées n°125 - janvier 2010
- Migrations résidentielles : Midi-Pyrénées attire d'abord les jeunes - 6 Pages Insee Midi-Pyrénées n°119 - juillet 2009

Des disparités selon les tranches d'âge qui reflètent des modes de cohabitation

Cette répartition territoriale masque de grandes disparités entre les sous-populations de jeunes. Les 16-18 ans se distinguent nettement du reste des 16-29 ans par le fait qu'ils vivent en très grande majorité chez leurs parents : leur répartition territoriale est donc proche de celle de l'ensemble de la population. Entre 19 et 24 ans, c'est la poursuite d'études supérieures pour certains jeunes ou le début de la vie active pour d'autres. Dans cette tranche d'âge, la décohabitation du domicile parental est plus fréquente et les étudiants se concentrent dans les villes-centres universitaires. Ainsi, la commune de Toulouse rassemble à elle seule 35% des 19-24 ans de la région. Entre 25 et 29 ans, la plupart des jeunes ont terminé leurs études. S'ils sont encore nombreux à résider dans les villes-centres, certains font le choix de vivre dans des communes périurbaines voire rurales.

La décohabitation du domicile familial concerne 56% des 15-29 ans

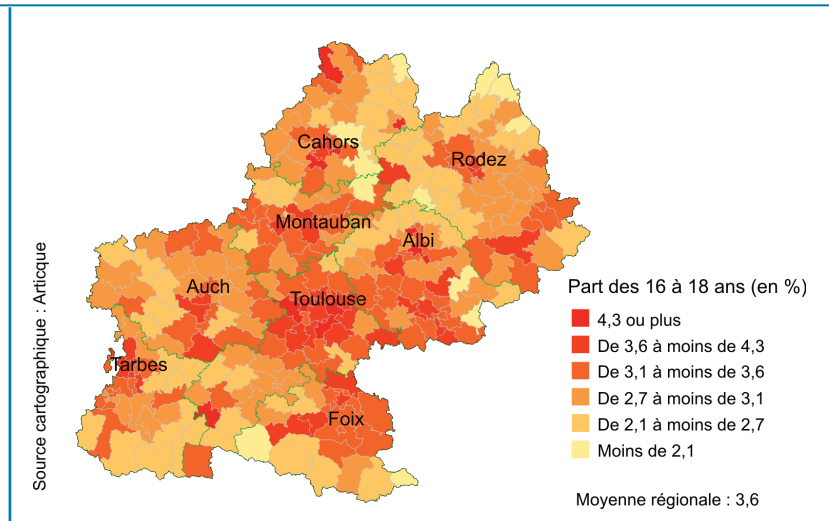
En 2009, 56% des jeunes vivent hors du foyer familial. Parmi eux, 27% vivent en couple (avec ou sans enfant), 19% vivent seuls, 9% dans un ménage comprenant plusieurs personnes et près de 2% d'entre eux sont parents d'une famille monoparentale.

Parallèlement, 44% des 15-29 ans vivent chez leurs parents, contre 49% au niveau national. Cet écart s'explique en grande partie par l'importance de la population étudiante en Midi-Pyrénées, notamment sur l'agglomération toulousaine.

Si de manière assez évidente, les modes de cohabitation varient selon l'âge, on observe aussi des différences significatives selon le sexe. Ainsi, 42% des hommes entre 20 et 24 ans habitent chez leurs parents contre 28% des filles du même âge. Inversement, elles sont 32% à vivre en couple (avec ou sans enfant) contre seulement 18% des hommes de cet âge.

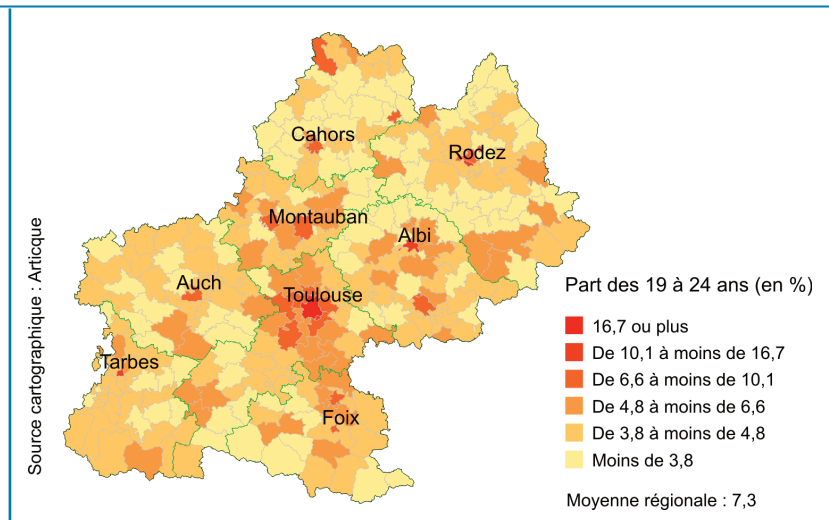
De la même façon, entre 25 et 29 ans, 49% des hommes vivent en couple et 18% chez leurs parents contre respectivement 63% et 8% des femmes.

Part des jeunes de 16 à 18 ans dans la population des cantons de Midi-Pyrénées en 2009



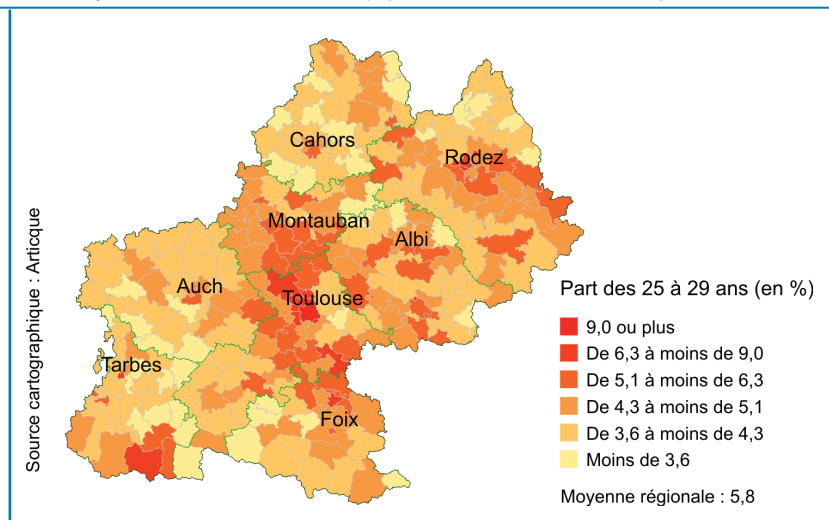
Source : Insee, recensement de la population 2009

Part des jeunes de 19 à 24 ans dans la population des cantons de Midi-Pyrénées en 2009



Source : Insee, recensement de la population 2009

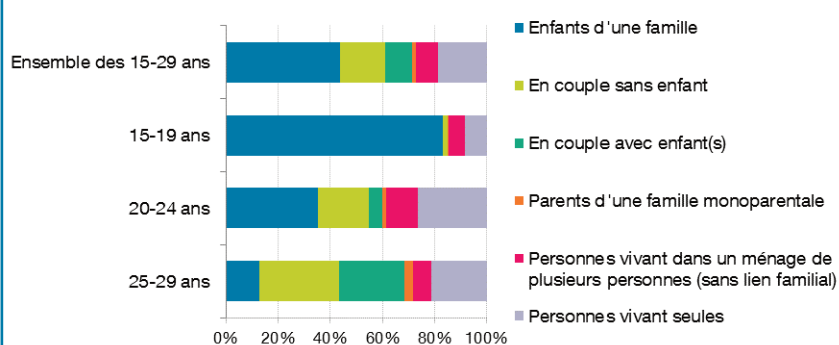
Part des jeunes de 25 à 29 ans dans la population des cantons de Midi-Pyrénées en 2009



Source : Insee, recensement de la population 2009

Des travaux récents montrent que l'âge de la décohabitation a très peu évolué depuis une trentaine d'années, l'âge médian au départ du foyer familial se situant autour de 23 ans avec une légère précocité pour les filles. Cette stabilité traduit deux évolutions importantes : l'allongement général de la durée des études et la situation des jeunes vis-à-vis de l'emploi qui est souvent la condition pour accéder à un logement autonome.

● Modes de cohabitation des jeunes selon la tranche d'âge



Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2009

➤ A l'horizon 2040 : une forte augmentation de la population des 16-29 ans par rapport à 2009

Sous l'hypothèse d'une poursuite des tendances démographiques passées, les projections de population évaluent l'effectif des 16-29 ans à 561 000 personnes à l'horizon 2040, soit une progression de 17,4%, nettement supérieure à celle enregistrée pour la France métropolitaine (+ 4,4%).

Compte-tenu de la croissance démographique globale, la part des 16-29 ans ne baisserait dans la région que de 1,1 point (de 16,7% en 2009 à 15,6% en 2040), contre 1,3 point en métropole (de 17,4% à 16,1%).

Si le vieillissement de la population de Midi-Pyrénées est inéluctable, il pourrait néanmoins être atténué par l'arrivée de populations jeunes.

● Modes de cohabitation des 20-29 ans selon le sexe en 2009

	Effectifs	Répartition (en %)		
		Ensemble	Hommes	Femmes
Jeunes de 20 à 24 ans				
Enfants d'une famille	57 487	35.1	41.7	28.5
En couple sans enfant	32 036	19.6	15.2	24.0
En couple avec enfant(s)	8 823	5.4	3.3	7.5
Parents d'une famille monoparentale	2 258	1.4	0.2	2.6
Personnes vivant dans un ménage de plusieurs personnes (sans lien familial)	19 784	12.1	13.1	11.0
Personnes vivant seules	43 301	26.5	26.6	26.3
Total	163 689	100.0	100.0	100.0
Jeunes de 25 à 29 ans				
Enfants d'une famille	20 942	12.9	17.6	8.1
En couple sans enfant	49 604	30.4	29.4	31.5
En couple avec enfant(s)	41 160	25.3	19.2	31.4
Parents d'une famille monoparentale	5 211	3.2	0.5	6.0
Personnes vivant dans un ménage de plusieurs personnes (sans lien familial)	11 704	7.2	8.7	5.7
Personnes vivant seules	34 317	21.1	24.7	17.4
Total	162 938	100.0	100.0	100.0

Source : Insee, recensement de la population 2009 - exploration complémentaire

Champ : population des ménages (hors élèves ou étudiants majeurs vivant en internat)

● Projections de population des 16-29 ans Midi-Pyrénées et France métropolitaine

	Population Midi-Pyrénées					Population France métropolitaine				
	2009	2020(*)	2030(*)	2040(*)	Evolution 2040/2009 (en %)	2009	2020(*)	2030(*)	2040(*)	Evolution 2040/2009 (en %)
16-18 ans	102 963	108 134	114 844	117 532	+ 14.1	2 340 101	2 375 935	2 440 699	2 412 218	+ 3.1
19-24 ans	208 085	224 276	240 077	246 368	+ 18.4	4 675 684	4 671 096	4 876 022	4 847 897	+ 3.7
25-29 ans	166 931	174 943	188 704	197 419	+ 18.3	3 878 006	3 866 059	4 014 956	4 108 800	+ 6.0
Ensemble des 16-29 ans	477 979	507 353	543 625	561 319	+ 17.4	10 893 791	10 913 090	11 331 677	11 368 915	+ 4.4
Ensemble de la population	2 862 707	3 149 429	3 383 381	3 595 596	+ 25.6	62 465 709	65 961 643	68 531 811	707 34 136	+ 13.2

Source : Insee, recensement de la population 2009 - Omphale 2010, scénario central

* A noter qu'il s'agit de projections et non de prévisions

Champ : population des ménages (hors élèves ou étudiants majeurs vivant en internat)

ÉDUCATION - FORMATION

Des profils et des parcours scolaires très diversifiés

À la rentrée 2012, près de 240 000 jeunes de 16 à 29 ans, lycéens, apprentis et étudiants fréquentent les établissements scolaires et d'enseignement supérieur de Midi-Pyrénées. Avec 122 700 étudiants à la rentrée 2012, l'académie de Toulouse – qui correspond à la région Midi-Pyrénées – arrive en quatrième position après l'Ile-de-France, Lyon et Lille pour le nombre d'étudiants.

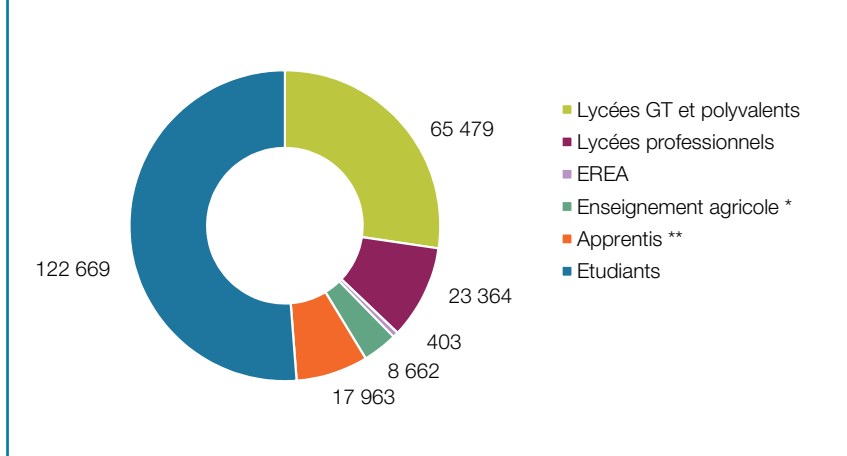
Pour la plupart des diplômés, les jeunes réussissent mieux en Midi-Pyrénées qu'au niveau national et les filles ont de meilleurs résultats que les garçons. Midi-Pyrénées est aussi l'une des régions qui compte le plus de diplômés de l'enseignement supérieur au sein de la population des 25-34 ans qui n'est plus inscrite en établissement d'enseignement. Néanmoins, ces bons résultats ne doivent pas masquer les inégalités et les difficultés rencontrées par les jeunes qui sortent du système scolaire sans qualification ou qui le quittent petit à petit, comme les « décrocheurs ».

Près de 240 000 jeunes inscrits dans un établissement de formation à la rentrée 2012

Qu'ils soient lycéens, apprentis ou étudiants, près de 240 000 jeunes de 16 à 29 ans sont inscrits dans un établissement d'enseignement à la rentrée 2012.

Le choix de la filière constitue la première étape d'un parcours de formation. A la rentrée 2012, les filières générales et technologiques regroupent près de 65 500 jeunes lycéens. A noter que les jeunes qui désirent suivre un enseignement professionnel peuvent opter pour un lycée professionnel ou pour une formation en apprentissage. L'orientation post-baccalauréat est le deuxième temps fort d'un parcours de formation : en 2010-2011, 76 % des bacheliers de l'académie ont poursuivi leurs études dans l'enseignement supérieur, soit 1,5 point de plus que la moyenne nationale.

● Répartition des jeunes inscrits dans un établissement d'enseignement à la rentrée 2012 en Midi-Pyrénées



(*) relevant du Ministère de l'Agriculture
 (**) y compris agriculture
 EREA : établissements régionaux d'enseignement adapté
 Source : Rectorat de l'académie de Toulouse - Direction de la Prospective et la Performance (D2P)

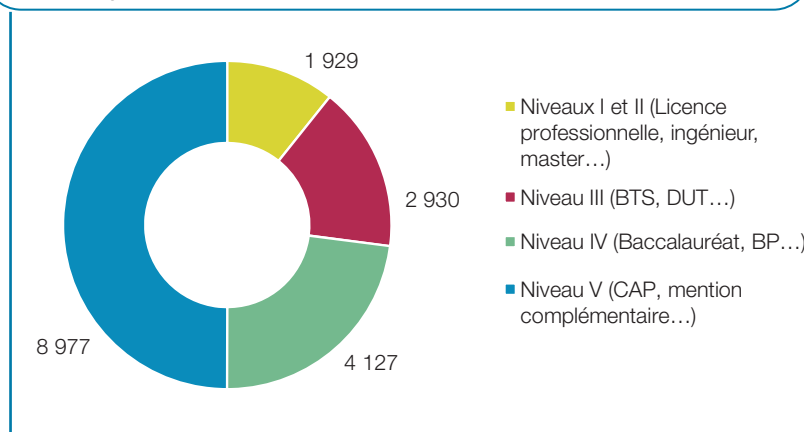
■ Des effectifs d'apprentis en augmentation de 2,5 % par rapport à 2011

A la rentrée 2012, près de 18 000 apprentis fréquentent les CFA de Midi-Pyrénées dont 90 % d'entre eux relèvent de l'Éducation Nationale, les autres dépendant principalement du Ministère de l'Agriculture (8 % des apprentis). Les garçons représentent 71 % des apprentis.

En 2012, les effectifs d'apprentis sont en augmentation de 2,5 % par rapport à 2011, après une hausse de 0,6 % en 2010. Cette augmentation concerne essentiellement les formations de niveau post-baccalauréat dont les effectifs augmentent de 12,6 % tandis que le nombre d'apprentis stagne ou diminue dans les autres niveaux.

En effet, si un apprenti sur deux prépare un diplôme de niveau V (principalement CAP et mention complémentaire), désormais près de 30 % des apprentis préparent un diplôme post-bac (niveau III ou plus), soit 2,5 fois plus qu'en 2003.

● Répartition des effectifs d'apprentis en 2012 selon le niveau de formation en Midi-Pyrénées



Source : Rectorat de l'académie de Toulouse - Direction de la Prospective et la Performance (D2P) Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA)

■ Des étudiants toujours plus nombreux, notamment à Toulouse

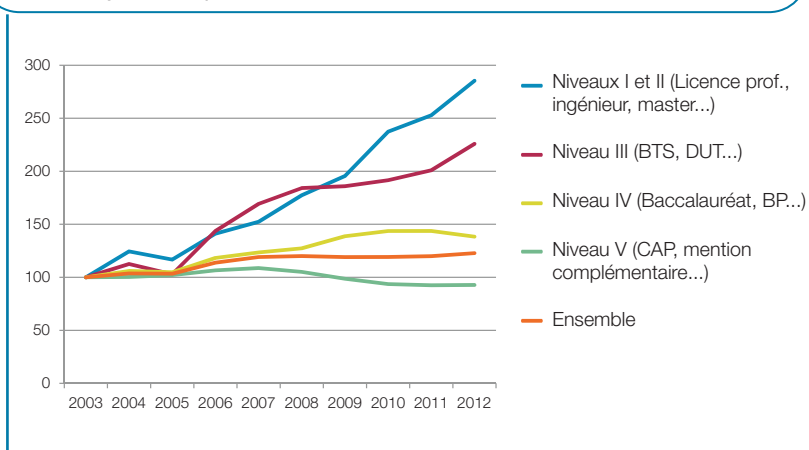
Avec 122 700 étudiants à la rentrée universitaire 2012/2013 – soit 3 800 étudiants de plus que l'année précédente – l'académie de Toulouse arrive au 4^{ème} rang national après l'Île-de-France, Lyon et Lille pour le nombre d'étudiants.

L'offre de formation, extrêmement riche et diversifiée, est majoritairement structurée autour des universités qui attirent 63 % de l'ensemble des étudiants. Les écoles et les lycées (par leur offre de CPGE et STS) accueillent respectivement 24 % et 13 % de la population étudiante.

Cette offre de formation explique l'attractivité de l'académie, vis-à-vis des jeunes des régions limitrophes, voire de l'ensemble de la France.

Cette population étudiante est essentiellement concentrée sur l'agglomération toulousaine.

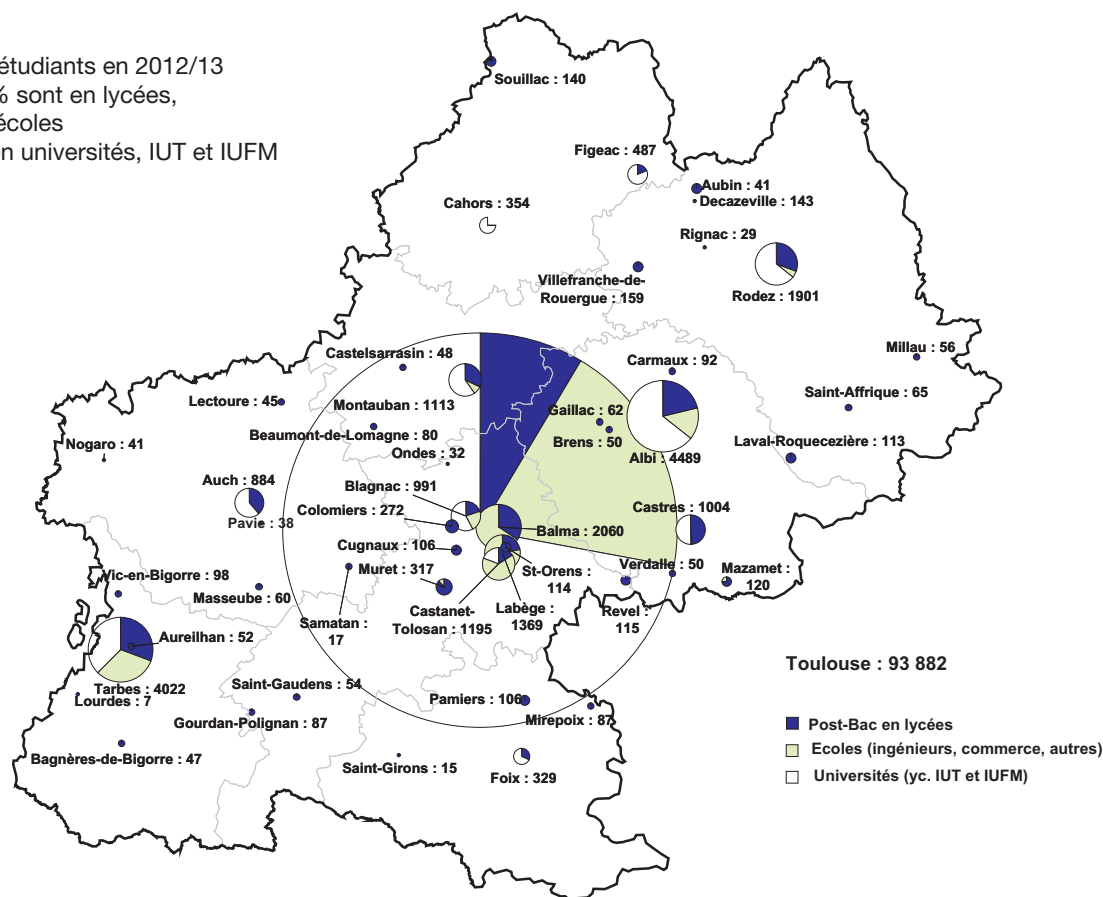
● Évolution des effectifs d'apprentis par niveau de formation en Midi-Pyrénées depuis 2003 - base 100 en 2003



Source : Rectorat de l'académie de Toulouse - Direction de la Prospective et la Performance (D2P) Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA)

● Effectifs d'étudiants inscrits à la rentrée 2012-2013 dans l'académie de Toulouse

122 700 étudiants en 2012/13
dont 13% sont en lycées,
24% en écoles
et 63% en universités, IUT et IUFM

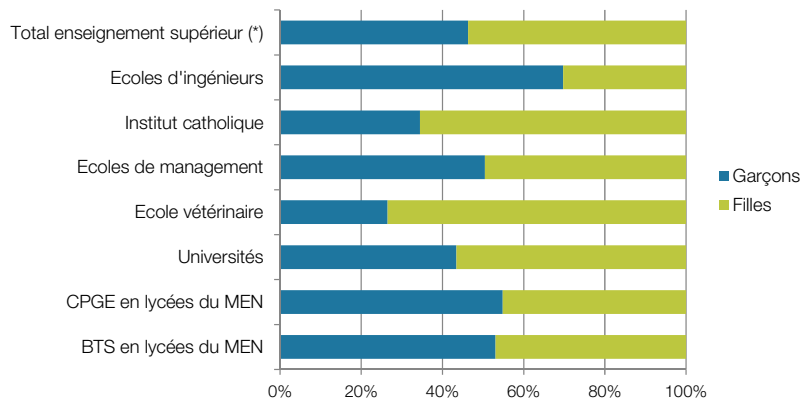


Tous ministères (122 700 étudiants) - Cartographie hors santé social (5 625 étudiants en 2012-2013)

Source : Rectorat de l'académie de Toulouse
Direction de la Prospective et la Performance (D2P)

Si globalement les filles sont plus nombreuses dans l'enseignement supérieur (54 % contre 46 % de garçons), la répartition varie beaucoup selon le type de formation et les spécialités. Ainsi, les filles ne représentent que 30 % des effectifs en écoles d'ingénieurs.

● Répartition par sexe des effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur Académie de Toulouse - Année scolaire 2012/2013



(*) hors écoles de Santé & Social, écoles hors contrat et établissements agricoles (qui représentent 8,5 % du total des étudiants)

Source : Rectorat de l'académie de Toulouse - Direction de la Prospective et la Performance (D2P)

Des jeunes qui réussissent...

Des taux de réussite aux examens supérieurs à la moyenne nationale pour l'ensemble des diplômés

Lors de la session 2012, 22 960 jeunes ont passé avec succès le baccalauréat : 53 % d'entre eux ont été reçus au baccalauréat général, 26 % au baccalauréat technologique et 21 % au baccalauréat professionnel. Le taux de réussite global s'établit à 88,3 % dans la région contre 85,7 % au niveau France, soit près de trois points d'écart. Les écarts sont encore plus importants pour l'enseignement professionnel (+ 4 points pour le CAP et le baccalauréat professionnel, + 5 points pour le BEP).

Quel que soit le diplôme, les filles réussissent mieux que les garçons : l'écart entre les taux de réussite féminins et masculins atteint 8 points pour le baccalauréat professionnel, 6 en CAP, 5 en BTS et 3 pour les baccalauréats technologiques et généraux.

En outre, les moyennes académiques cachent des écarts territoriaux importants.

Un niveau de formation des 25-34 ans parmi les plus élevés de France

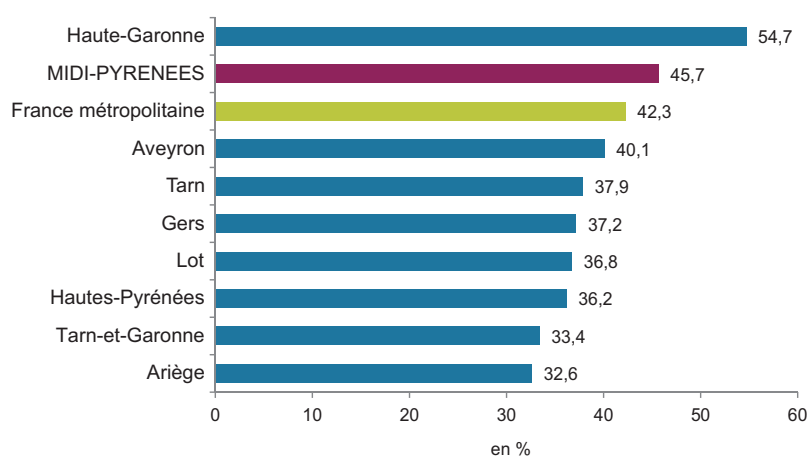
Midi-Pyrénées est aussi l'une des régions qui compte le plus de diplômés de l'enseignement supérieur au sein de la population des 25-34 ans qui n'est plus inscrite en établissement d'enseignement. Ainsi, près de 46 % des 25-34 ans sont dotés d'un diplôme du supérieur contre 42 % en France métropolitaine. C'est en Haute-Garonne que la proportion de diplômés du supérieur est la plus importante (55 %). Inversement, en Ariège et dans le Tarn-et-Garonne seulement un tiers des 25-34 ans sont diplômés de l'enseignement supérieur.

Taux de réussite aux examens - candidats scolaires - session 2012

	Académie de Toulouse			France entière	Écart académie Toulouse / France
	Ensemble	Garçons	Filles		
CAP	88,9%	86,4%	92,6%	84,6%	+ 4,3
BEP	84,1%	82,6%	85,8%	79,3%	+ 4,8
Bacs professionnels	81,8%	78,9%	86,9%	77,6%	+ 4,2
Bacs technologiques	87,1%	85,5%	88,7%	84,7%	+ 2,4
Bacs généraux	92,3%	90,5%	93,7%	90,6%	+ 1,7
Tous bacs	88,3%	85,5%	88,7%	85,7%	+ 2,6
BTS	86,3%	84,1%	88,9%	83,3%	+ 3,0

Source : Rectorat de l'académie de Toulouse
Direction de la Prospective et la Performance (D2P)

Part des diplômés de l'enseignement supérieur au sein de la population des 25-34 ans non inscrite en établissement scolaire en 2009 en %



Source : Insee Recensement de la population 2009, exploitation principale

➤ ... mais aussi des jeunes en difficulté

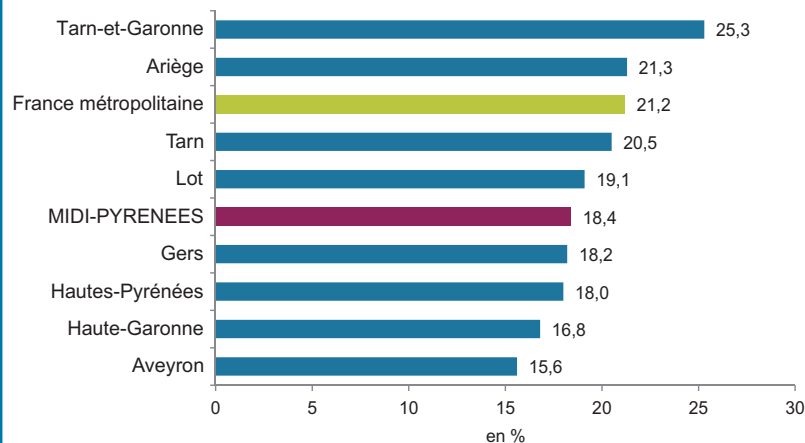
Crise oblige, on sait que l'importance accordée au diplôme est de plus en plus importante. Dans ce contexte, les jeunes non diplômés constituent une population vulnérable confrontée à de grandes difficultés d'insertion professionnelle. En Midi-Pyrénées, parmi les 20-24 ans non inscrits en établissement scolaire, 18 % des jeunes n'ont aucun diplôme. Là encore, on observe des écarts significatifs entre les territoires : en Tarn-et-Garonne, plus d'un quart de la population des jeunes de 20 à 24 ans est non diplômé, en Ariège, c'est plus d'un jeune sur cinq.

D'autre part, les évaluations effectuées dans le cadre de la Journée Défense et Citoyenneté fournissent une mesure de la proportion de jeunes ayant des difficultés de lecture. Ainsi, en 2010, près de 9 % des participants de 17 ans ou plus ont de faibles capacités ou de grosses difficultés en lecture. C'est en Ariège et dans le Tarn que les taux sont les plus élevés (respectivement 12 % et 11 %).

Le terme de « décrocheur » désigne les élèves qui quittent petit à petit le système scolaire. S'il n'y a pas de profil type d'élèves décrocheurs, de multiples facteurs – lorsqu'ils se conjuguent – peuvent aboutir à cet arrêt précoce de la scolarité, avant 16 ans ou au-delà.

La politique de lutte contre le décrochage scolaire doit répondre à un double impératif : prévenir en amont les risques du décrochage et développer les solutions proposées aux jeunes décrocheurs (cf encadré page suivante).

- Part des jeunes non diplômés au sein de la population des 20-24 ans non inscrite en établissement scolaire en 2009 en %



Source : Insee Recensement de la population 2009, exploitation principale

- Part des jeunes de 17 ans ou plus ayant de faibles capacités ou de grosses difficultés en lecture en 2010

	en %
Ariège	12,1
Aveyron	7,5
Haute-Garonne	7,7
Gers	9,9
Lot	9,0
Hautes-Pyrénées	9,2
Tarn	11,3
Tarn et Garonne	9,4
Midi-Pyrénées	8,9
France métropolitaine	9,5

Source : Ministère de la Défense - DSN, MEN-MESR-DEPP

POUR EN SAVOIR PLUS

- Les chiffres clés de l'académie de Toulouse 2012-2013 – juin 2013 : <http://www.ac-toulouse.fr/cid65798/academie-chiffres.html>
- L'état de l'école : 31 indicateurs sur le système éducatif français n°22, octobre 2012 : <http://www.education.gouv.fr/cid57102/l-etat-de-l-ecole-30-indicateurs-sur-le-systeme-educatif-francais.html#Résultats>
- Géographie de l'école, édition 2011 : <http://www.education.gouv.fr/cid56332/geographie-ecole.html>

FOCUS

La lutte contre le décrochage scolaire

Le décrochage est un processus qui conduit un jeune en formation initiale à se détacher du système de formation jusqu'à le quitter avant d'avoir obtenu un diplôme.

Un décrocheur est un jeune qui quitte un système de formation initiale sans avoir obtenu de diplôme de niveau V (BEP ou CAP) ou de niveau IV (baccalauréat).

En application de la circulaire interministérielle du 9 février 2011, 19 **plates-formes de suivi et d'appui aux jeunes décrocheurs** ont été mises en place en Midi-Pyrénées. Ces dispositifs réunissent plusieurs acteurs de l'orientation, de la formation et de l'insertion afin de mieux **repérer** les jeunes qui ont décroché et de leur **proposer**, grâce à une analyse croisée de leur situation, des solutions de formation ou d'accès à l'emploi.

Entre septembre 2012 et mars 2013, environ 7 100 jeunes ont été identifiés comme décrocheurs potentiels. Les garçons sont majoritaires parmi les jeunes signalés aux plates-formes. En termes d'origine scolaire, plus de la moitié des jeunes repérés viennent de la filière professionnelle.

En excluant ceux déjà connus des missions locales et ceux qui en réalité avaient une solution (scolarité, apprentissage, stage, emploi...), près de 4 900 jeunes ont été contactés afin de mieux connaître leur situation. Parmi ces jeunes, certains bénéficient déjà d'un accompagnement, d'autres refusent la prise en charge et certains sont injoignables. Au final, 2 300 jeunes sont pris en charge. La majorité d'entre eux (41 %) se voient proposer une rescolarisation (retour en formation sous statut scolaire, actions de formation MLDS ou apprentissage en CFA Education Nationale), 35 % bénéficient d'un accompagnement (par le Service Public de l'Emploi ou un autre type d'accompagnement), 9 % sont orientés vers une formation continue, un stage ou une formation en alternance (hors Education Nationale), 3 % accèdent à un emploi et 11 % sont en attente d'une solution.

Parmi les nouvelles solutions, le service civique peut être proposé à certains jeunes décrocheurs et ce sous deux formules :

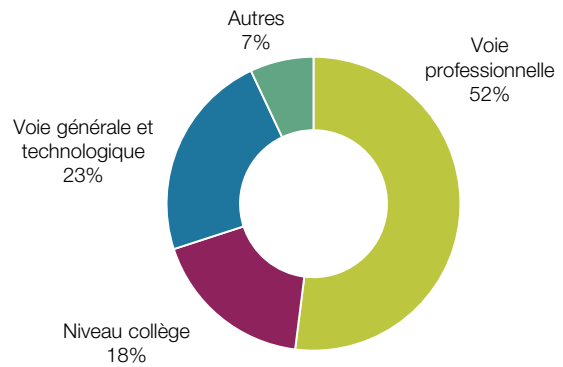
- Une formule à plein temps : à destination de jeunes autonomes qui pourraient profiter d'une expérience professionnelle pour reprendre confiance en eux et se projeter dans un projet personnel et professionnel. Cette formule offre à un jeune décrocheur la possibilité de réaliser un service civique à plein temps en bénéficiant d'un accompagnement spécifique d'un référent issu de l'Éducation Nationale.
- Une formule en alternance : à destination de jeunes qui n'ont pas de projet professionnel précis. Cette formule consiste en une alternance entre le service civique et une formation suivie dans un établissement scolaire.

Il faut signaler également l'initiative du Conseil Régional Midi-Pyrénées qui a voté, en juin 2012, la mise en œuvre d'un appel à projets dénommé « lutte contre le décrochage scolaire », doté d'un budget de 200 000 €. Le Conseil Régional, par cette aide financière, a souhaité accompagner les équipes éducatives dans la mise en œuvre d'actions préventives visant un accompagnement personnalisé des jeunes identifiés comme en danger de décrochage dans les établissements. Ce dispositif s'adresse aux classes des lycées publics et privés de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Agricole, ainsi qu'aux Centres de Formation d'Apprentis.

Un règlement général décrit deux axes prioritaires :

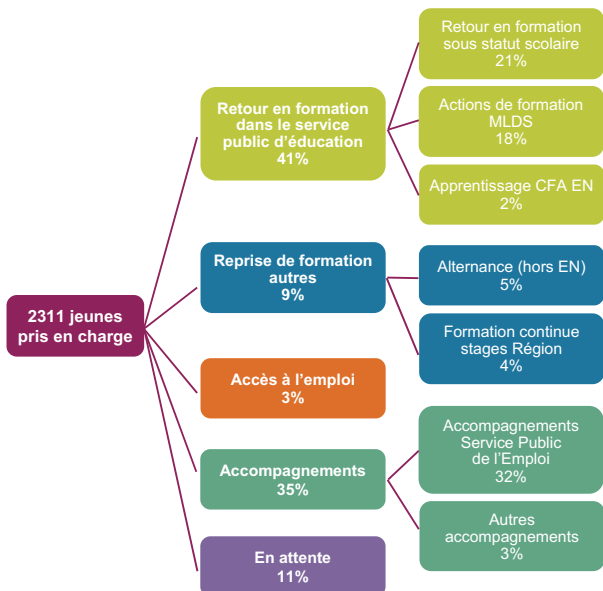
- développer les potentialités de l'élève et lui redonner confiance
- lui apprendre ou réapprendre à maîtriser ses relations sociales afin de l'amener à construire un savoir et à élaborer un projet.

● Origine scolaire des jeunes repérés en octobre 2012 (6 165 jeunes)



Source : Rectorat de l'académie de Toulouse
Service Académique de l'Information et de l'Orientation (SAIO) - 24 mai 2013

● Solutions proposées aux 2 300 jeunes pris en charge entre septembre 2012 et mars 2013



Source : Rectorat de l'académie de Toulouse
Service Académique de l'Information et de l'Orientation (SAIO) - 24 mai 2013

EMPLOI - INSERTION PROFESSIONNELLE

↳ Les jeunes et l'accès à l'emploi en Midi-Pyrénées : des atouts mais des difficultés persistantes

Avec un niveau de qualification plus élevé que la moyenne nationale et une économie régionale tirée par le dynamisme de l'industrie aérospatiale, les jeunes de Midi-Pyrénées disposent d'atouts indéniables pour leur entrée dans la vie active. Or, ici, comme dans d'autres régions françaises, des difficultés réelles attendent les jeunes au sortir des études ; les aléas de la conjoncture économique en font bien souvent les premières variables d'ajustement des effectifs salariés. Ainsi, le chômage et la précarité marquent souvent les premières étapes des parcours d'accès à l'emploi. Face à ces difficultés plusieurs dispositifs publics en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes ont été mis en place et un opérateur du service public de l'emploi assure un accompagnement individualisé pour lever les différents freins à l'accès à l'emploi ou à la formation.

↳ Près d'un tiers des 15-24 ans en emploi, soit 108 000 jeunes

La population des jeunes de 15 à 29 ans est, à la date du recensement 2009, de 510 300 personnes (17,8 % de la population) dont 51 % de jeunes hommes et 49 % de jeunes femmes. La classe des 15 à 24 ans regroupe 343 400 personnes (11,9 % de la population) dont 108 000 sont en emploi.

■ Les jeunes midi-pyrénéens plus qualifiés qu'au niveau national

En 2009, les jeunes de 15 à 29 ans, en Midi-Pyrénées, présentent des niveaux de qualification supérieurs à ceux de France métropolitaine. Ainsi, près de 62 % sont titulaires d'un diplôme de niveau baccalauréat ou supérieur contre 56 % au niveau national.

Parmi la population des 15-29 ans, un tiers possède un diplôme universitaire, tandis que 12 % ne détient aucun diplôme.

● Répartition des jeunes de 15 à 29 ans selon le niveau de diplôme le plus élevé obtenu (%)

	Aucun diplôme	< niveau IV	Niveau IV	Niveau > IV
Midi-Pyrénées	11,7 %	28,5 %	26,4 %	35,4 %
France métrop.	13,9 %	29,7 %	23,9 %	32,5 %

Source : Insee RP2009

■ Les jeunes actifs plus nombreux avec des difficultés persistantes d'accès à l'emploi

En 2009, la part des actifs dans la population des 15-29 ans s'élève à 57 % contre 48 % en 1999. Cette augmentation est due à différents facteurs : certes, le développement démographique mais aussi le développement des formations en alternance et le ralentissement de la tendance à l'allongement des études.

Environ 235 000 jeunes actifs de 15 à 29 ans sont en emploi, soit un taux d'emploi de 46 % pour les jeunes de cette tranche d'âge. Entre 15 et 24 ans, 108 000 jeunes sont en emploi, soit près d'un tiers d'entre eux.

Les taux d'activité et d'emploi progressent avec l'âge mais l'écart entre les deux taux est maximal dans les classes des 20-24 et 25-29 ans illustrant ainsi les difficultés plus grandes d'accès à l'emploi à la sortie des études chez les jeunes de ces classes d'âges.

■ Les jeunes actifs en emploi plus souvent employés ou ouvriers que leurs aînés

La répartition des jeunes en emploi par catégories socioprofessionnelles diffère sensiblement de celle de l'ensemble de la population à l'exception de la catégorie des professions intermédiaires. Si les jeunes sont surreprésentés dans les catégories employés et notamment ouvriers, ils sont en revanche sous-représentés chez les cadres, les artisans et commerçants, ainsi que parmi les agriculteurs exploitants.

■ Les jeunes femmes davantage représentées parmi les professions intermédiaires et les employés

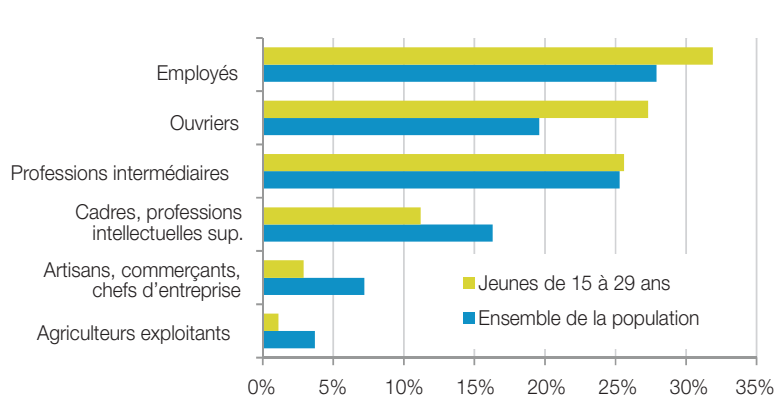
La répartition des jeunes actifs par catégorie socioprofessionnelle et par sexe confirme, en l'accentuant, l'inégale répartition socioprofessionnelle hommes-femmes tous âges confondus. Ainsi, les jeunes femmes sont surreprésentées parmi les employés comme les jeunes hommes le sont parmi les ouvriers et les cadres.

● Taux d'activité et taux d'emploi des 15-29 ans par tranches d'âges

	Taux d'activité (%)	Taux d'emploi (%)	Ecart (pt)
Classe des 15 à 19 ans	17,2	12,5	4,8
Classe des 20 à 24 ans	65,1	51,4	13,7
Classe des 25 à 29 ans	90,5	77,2	13,4
Ensemble des 15 à 24 ans	31,6	41,5	9,9
Ensemble des 15 à 29 ans	57,6	46,2	11,3
Ensemble des 15 à 64 ans	71,9	64,3	7,6

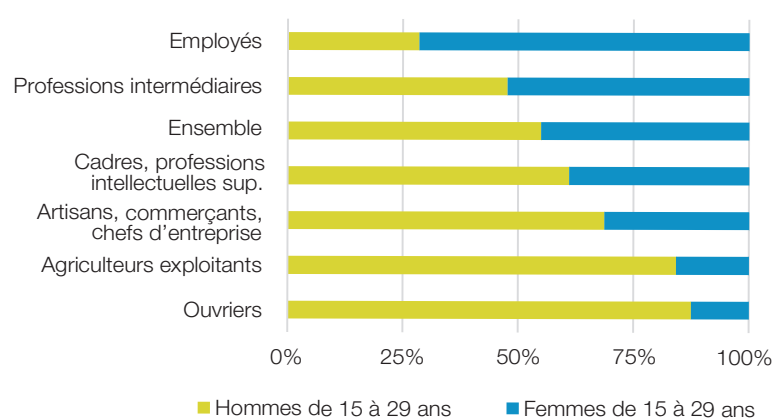
Source : Insee RP2010

● Répartition des actifs ayant un emploi selon la catégorie socio-professionnelle



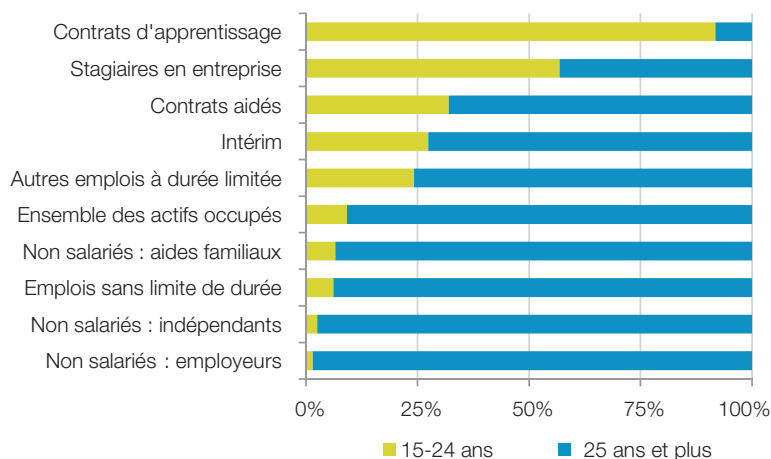
Source : DADS 2009

● Répartition jeunes hommes-jeunes femmes par catégories socio-professionnelles



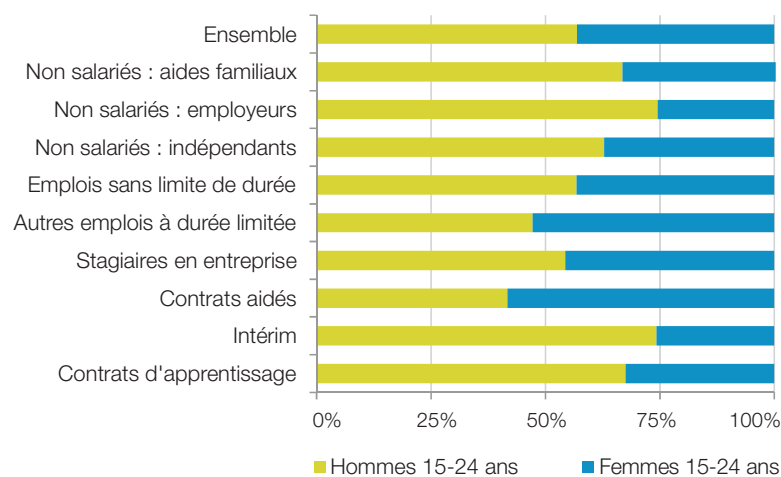
Source : DADS 2009 : jeunes de 15 à 29 ans

● Part des 15-24 ans (% des actifs occupés) selon le statut d'emploi



Source : Insee RP2009

● Répartition jeunes hommes-jeunes femmes dans les différents types d'emplois



Source : Insee RP2009

■ Les jeunes de 15 à 24 ans plus souvent en emploi précaire

En 2009, ils ont représenté 32% de l'ensemble des emplois aidés, 28% des emplois intérimaires et 24% des autres emplois à durée limitée.

■ Des statuts d'emploi différents parmi les 15-24 ans

La tranche d'âge des 15 à 24 ans n'est pas homogène en termes de conditions d'emploi : l'apprentissage concerne principalement les 15 à 19 ans et nettement moins les 20-24 ans. Si les emplois à durée indéterminée touchent aussi bien les deux tranches d'âges, en revanche les contrats à durée limitée concernent essentiellement les 20 à 24 ans pour lesquels cette forme d'emploi semble constituer le premier moyen d'accès à l'emploi.

■ Les jeunes femmes majoritairement représentées dans les emplois aidés et à durée limitée

Ces disparités renvoient à la répartition hommes-femmes dans les principaux secteurs d'activité, aux modes d'orientation à l'issue de formation initiale et aux pratiques de gestion des ressources humaines des entreprises : l'apprentissage concerne essentiellement des métiers techniques où les femmes sont peu présentes ; l'intérim est majoritairement utilisé dans l'industrie et la construction dont les métiers sont traditionnellement occupés par des hommes.

■ Les jeunes femmes connaissent plus souvent l'emploi à temps partiel

Autre indicateur de précarité de l'emploi, le travail à temps partiel plus répandu parmi les jeunes actifs : 28% des 15-24 ans exercent une activité à temps partiel contre 18% pour l'ensemble des actifs, tous âges confondus.

Les jeunes femmes en emploi sont encore plus concernées puisqu'elles sont près de 40% à travailler à temps partiel contre 19% pour les hommes.

Une insertion professionnelle souvent difficile

■ Les jeunes davantage touchés par le chômage

En 2011, le taux de chômage (au sens du BIT) des jeunes de 15 à 24 ans, en Midi-Pyrénées, est inférieur à celui de la France métropolitaine et le moins élevé des quatre grandes régions du sud de la France.

Toutefois, en Midi-Pyrénées, comme au niveau national, comparés à l'ensemble des actifs, les jeunes de 15 à 24 ans connaissent le taux de chômage le plus élevé, ce qui témoigne des difficultés à intégrer le monde du travail au sortir des études ou de formation.

Le taux de chômage des 15-24 ans est ainsi 2 fois et demie plus élevé que celui des 15 ans et plus, les jeunes femmes ayant un taux supérieur à celui des hommes.

■ La morosité de l'activité économique pénalise les jeunes demandeurs d'emploi

La population des jeunes en emploi a été particulièrement impactée par la crise économique de 2008-2009 notamment par la chute des effectifs salariés dans l'intérim et le non renouvellement des contrats à durée limitée, des formes d'emploi où les jeunes sont particulièrement représentés. Ces formes d'emploi flexible constituent souvent la première variable d'ajustement des effectifs salariés des entreprises tant en période de crise qu'en période de reprise de l'activité.

Les jeunes demandeurs d'emploi ont ainsi vu leur nombre progresser rapidement à partir du 2^{ème} semestre 2009 avant de connaître un ralentissement et même une baisse à l'occasion de la reprise durant le 2^{ème} semestre 2010. Avec l'essoufflement de cette reprise à partir du 2^{ème} semestre 2011, la demande d'emploi des Jeunes s'est à nouveau accrue rejoignant le rythme de progression de l'ensemble des demandeurs d'emploi et même le dépassant à partir de juin 2012.

À la fin du premier trimestre 2013, on dénombre 39 000 demandeurs d'emploi de moins de 26 ans (dans les catégories ABC), soit une progression annuelle de 11,1 % (10,0 % de progression annuelle pour l'ensemble des demandeurs d'emploi de la région). Ils représentent, à cette date, 16,7 % de la population totale des per-

sonnes en recherche d'emploi, inscrites à Pôle Emploi.

Les jeunes demandeurs d'emploi de moins de 26 ans sont plus souvent que l'ensemble des demandeurs d'emploi sans activité réduite (cat A) et nettement moins souvent en activité partielle (cat B et C).

Contrairement à l'ensemble des demandeurs d'emploi ils sont moins concernés par le chômage de longue durée du fait de leur plus grande adaptabilité, d'une plus grande propension à connaître des formes

d'emploi précaire et d'une meilleure qualification car ayant suivi des formations de niveaux V à IV.

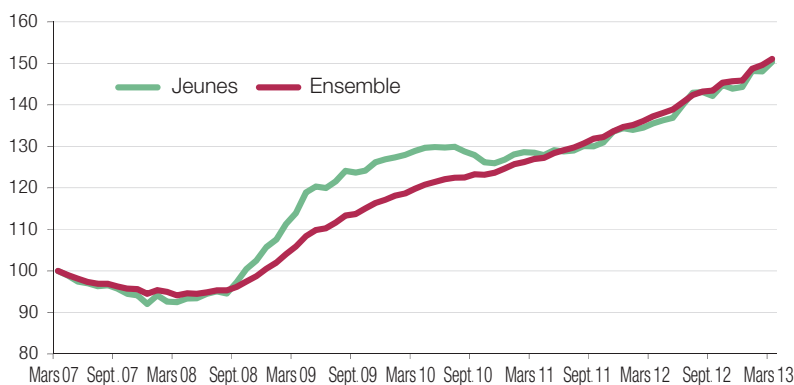
Les jeunes demandeurs d'emploi sont plus qualifiés que leurs aînés, et notamment plus souvent détenteurs du baccalauréat. Ils sont nettement moins représentés parmi les demandeurs d'emploi de niveau supérieur ou égal à bac +3 confirmant ainsi qu'un haut niveau de formation prévient de l'occurrence du chômage.

● Taux de chômage des jeunes de 15-24 ans en 2011

	15-24 ans			15 ans ou plus		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
<i>Union européenne (27 pays)</i>	21,9	20,9	21,4	9,5	9,8	9,6
France	22,1	24,2	23,0	9,1	10,2	9,6
Ile de France	20,6	17,7	19,2	8,7	8,4	8,6
Aquitaine	23,5	26,9	25,2	9,3	9,4	9,3
Midi-Pyrénées	20,7	23,1	21,7	7,8	9,2	8,5
Rhône-Alpes	18,3	21,5	19,7	7,1	9,1	8,0
Languedoc-Roussillon	30,1	30,2	30,1	12,2	13,0	12,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	21,9	24,4	23,0	9,3	11,2	10,2

Source : Eurostat (mise à jour avril 2013)

● Évolution du nombre des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans et évolution de l'ensemble des demandeurs d'emploi tenus de faire des actes de recherche (catégories A,B et C)



Catégories ABC. Données CVS
Sources : DARES, Pôle Emploi

■ La précarité de l'emploi des jeunes conduit à de fréquents épisodes d'inscription au chômage et de sortie

Les jeunes de moins de 26 ans sont particulièrement exposés à la récurrence au chômage, définie comme le fait d'avoir eu plus d'une inscription au chômage sur une période donnée. Ce phénomène concerne notamment les jeunes sans qualification ou de faible niveau de formation.

Malgré près de 40 % d'inscriptions dont le motif n'est pas connu, on observe que les jeunes s'inscrivent comme demandeurs d'emploi à la suite, principalement, de fin de mission d'intérim ou de fin de CDD : 37,3 % chez les jeunes contre 28 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi à la fin du 3^{ème} trimestre 2012.

Ils sont également surreprésentés sur le motif de première entrée au chômage mais beaucoup moins souvent inscrits suite à un licenciement.

Les jeunes sortent plus fréquemment des listes de Pôle Emploi pour défaut d'actualisation de leur situation, premier motif de sortie (53 % contre 44 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi en fin de 3^{ème} trimestre 2013). Ce motif peut correspondre à une reprise d'emploi non déclarée. Deuxième motif de sortie, les reprises d'emploi déclarées sont moins fréquentes chez les jeunes que parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Comparés à l'ensemble des demandeurs d'emploi, les jeunes sortent moins souvent par arrêt de recherche d'emploi.

■ Les métiers recherchés par les jeunes demandeurs d'emploi

Les domaines professionnels vers lesquels les jeunes souhaitent s'orienter restent très marqués par une représentation traditionnellement sexuée des métiers ; seul le secteur de la restauration connaît une répartition relativement proche entre les orientations des hommes et des femmes.

Les dix métiers les plus recherchés par les jeunes femmes concentrent 45 % d'entre elles (fin mars 2013) et relèvent essentiellement du secteur tertiaire : les métiers de la vente en habillement et accessoires à la personne sont les plus recherchés suivis par ceux de l'assistance auprès d'enfants et des

services hospitaliers.

Les jeunes hommes ont un champ de recherche beaucoup plus étendu et varié puisque les 10 métiers les plus recherchés ne concentrent que 33 % de leurs effectifs ; les principales familles des métiers recherchés relèvent de la manutention, du BTP, du magasinage et de la restauration (cuisiniers).

■ Les jeunes dans les dispositifs des politiques de soutien de l'emploi

Formations en alternance :

Apprentissage : (source Carif Oref Midi-Pyrénées : résultats 2011 sur les cohortes d'apprentis 2009 et 2010)

Les jeunes de 15 à 29 ans constituent l'essentiel de la population en apprentissage. Au troisième trimestre de l'année 2012, on compte 4 956 jeunes en apprentissage en Midi-Pyrénées dont une majorité (60 %) se répartissent dans 6 domaines professionnels : production alimentaire, BTP (second œuvre principalement), mécanique et automatismes, commerce et distribution, paramédical et travail social.

Les enquêtes sur le devenir des apprentis à l'issue de leur formation montrent que la moitié d'entre eux sont en emploi, 30 % poursuivent leur formation, 18 % sont en recherche d'emploi et 2 % sont en inactivité. Les principales difficultés d'accès à l'emploi rencontrées sont relatives à la pénurie d'offres d'emploi correspondant à leur formation, leur absence d'expérience professionnelle, leur faible mobilité et un niveau de qualification insuffisant.

Contrats de professionnalisation :

Le nombre de contrats de professionnalisation enregistrés en 2011 a fortement progressé en Midi-Pyrénées. Les trois-quarts des bénéficiaires ont au plus 26 ans, mais la progression de leur effectif est moins importante que celle de leurs aînés. Les signataires sont de plus en plus diplômés, un tiers d'entre eux ont déjà un diplôme de niveau Bac +2. Ils sont également nombreux à être précédemment inactifs ou demandeurs d'emploi à la signature du contrat.

Les contrats ont été plus courts que les années précédentes. Les trois-quarts d'entre eux sont enregistrés dans le secteur ter-

tiaire. Ceci explique en partie la forte concentration des contrats dans la Haute-Garonne.

Contrats aidés : Contrat Unique d'Insertion

Au quatrième trimestre 2012, les jeunes de 25 ans ou moins constituent 32 % de l'ensemble des bénéficiaires du contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) mobilisé dans le secteur non marchand et 45 % des contrats conclus dans le secteur marchand où sont mis en œuvre les contrats d'insertion dans l'emploi (CIE). Ces derniers sont toutefois beaucoup moins nombreux (11 % de l'ensemble des contrats aidés)

Les jeunes de moins de 25 ans sont les cibles privilégiées des contrats aidés : au total un tiers des contrats aidés bénéficient à des jeunes de 25 ans ou moins alors qu'ils représentent autour de 15 % de la population totale des demandeurs d'emploi (catégories ABC). Ces contrats s'adressent notamment aux jeunes de faibles niveaux de qualification, présentant des difficultés particulières et souvent accompagnés par les Missions Locales.

Contrats aidés : emplois d'avenir

Juridiquement contrats uniques d'insertion, ils sont destinés aux jeunes peu ou pas qualifiés de 16 à 25 ans à qui ils apportent une solution d'emploi et l'accès à une qualification devant leur assurer une insertion professionnelle.

Depuis la mise en place de ce dispositif près de 3 000 embauches ont été réalisées en Midi-Pyrénées concernant majoritairement des jeunes de 18 à 22 ans, sans diplôme ou détenteurs d'un diplôme de niveau V. Ils sont essentiellement employés dans le secteur non marchand (associations dans un cas sur deux, collectivités locales et établissements publics de santé).

Contrats de génération :

Le contrat de génération vise à développer l'emploi des jeunes et des seniors en répondant à des enjeux majeurs : intégration durable des jeunes dans l'emploi, maintien ou retour en emploi des seniors, transmission des compétences dans un contexte de fort renouvellement de la population active.

Le rôle des missions locales dans l'accompagnement global des jeunes

Les missions locales exercent une mission de service public auprès des jeunes de 16 à 25 ans afin de les aider à surmonter des difficultés de tous ordres qui font obstacle à leur insertion professionnelle ; elles s'appuient sur les dispositifs en faveur des jeunes, mis en place par l'État, Pôle Emploi et les collectivités territoriales.

Fin 2012, près de 50 000 jeunes de 16 à 25 ans étaient accueillis au sein du réseau des missions locales de Midi-Pyrénées et accompagnés dans leurs démarches d'insertion professionnelle.

Par rapport à l'année 2011, on constate globalement une stabilité du nombre de jeunes accueillis dans le réseau. On observe cependant une augmentation du nombre de jeunes en demande d'insertion (+ 5 %).

Le taux de renouvellement reste stable (autour de 37 %). La proportion de jeunes à faible niveau de qualification est plus importante pour les jeunes « en actualité » et en demande d'insertion : les deux tiers ont un niveau inférieur ou égal au CAP-BEP ; ce qui tend à montrer que restent plus longtemps en portefeuille les jeunes les plus démunis.

En 2012, près de 19 000 jeunes suivis par les missions locales – soit 38 % des jeunes « en actualité » – ont accédé à un emploi ou à une formation.

Au-delà de l'expression d'une demande d'insertion professionnelle, se pose la problématique de l'approche globale et de la résolution de freins périphériques – objectifs ou non – à la mise en œuvre stable d'une entrée dans la vie active.

Si l'un des enjeux de l'accompagnement demeure la capacité à faire émerger un projet professionnel stable chez les jeunes, la projection est un exercice difficile dans un monde du travail qui leur est souvent étranger.

Parfois aussi, des difficultés sociales viennent s'ajouter aux difficultés d'insertion professionnelle. Problèmes familiaux, problèmes de logement, situation administrative floue, illettrisme, etc... peuvent avoir des effets psychologiques déstructurants et retarder l'accès à l'emploi : absence de repères, récurrence de l'échec scolaire (y compris dans des cursus de formation continue), difficultés objectives d'intégration au modèle sociétal, difficultés d'accès aux soins, au logement, à la mobilité ou simplement au droit.

De plus, le territoire régional, vaste et contrasté, avec une métropole attractive du point de vue de l'emploi, demande une mobilité importante des

Nombre de jeunes accueillis par le réseau des missions locales de Midi-Pyrénées en 2012

	En actualité	Jeunes en demande d'insertion	Premier accueil	% de premiers accueils
Midi-Pyrénées	49 584	27 100	18 579	37,5%
Rappel 2011	49 333	25 763	18 000	36,5%

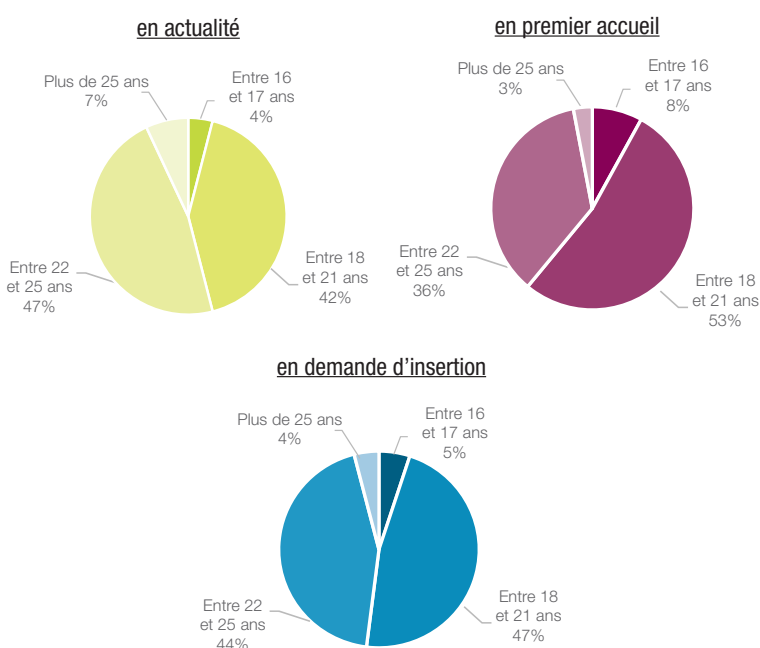
Source : ARML Midi-Pyrénées

Jeune « en actualité » : l'échange formalisé entre le jeune et le conseiller est dénommé « actualité » ; il peut prendre plusieurs formes : entretien individuel, atelier, information collective... Un jeune « en actualité » est un jeune qui a bénéficié d'au moins une actualité, quelle qu'en soit la forme, sur la période donnée.

Jeune en demande d'insertion (JDI) : jeune ayant bénéficié d'au moins un entretien au sein du réseau au cours des cinq derniers mois.

Jeune en premier accueil : tout jeune de moins de 26 ans non connu en mission locale accueilli en entretien individuel.

Répartition par âge des jeunes...



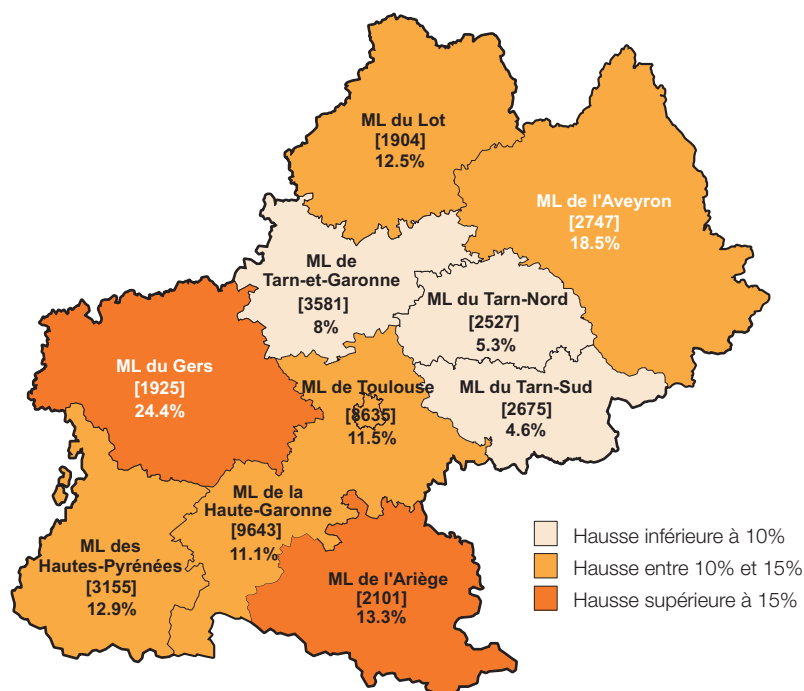
Source : ARML Midi-Pyrénées

Propositions de services faites aux jeunes en file active (jeunes en demande d'insertion) par les missions locales de Midi-Pyrénées en 2012*

Accès à l'emploi	80,5%
Formation	48,0%
Projet professionnel	39,6%
Logement	8,4%
Santé	12,9%
Citoyenneté	28,9%
Loisirs, sports, culture	5,6%

* en % du nombre de jeunes accompagnés

- Évolution annuelle de la demande d'emploi des jeunes de moins de 26 ans inscrits au 31 mars 2013 en catégories ABC par mission locale



□ Limites des missions locales
 □ Région Midi-Pyrénées

Entre crochets [...]

Nombre des moins de 26 ans inscrits en catégories ABC

Données brutes. Source : Dares/Pôle emploi

jeunes. Or, si la mobilité physique trouve des réponses, même complexes, dans les différents systèmes existants de prise en charge du permis de conduire ou de gratuité des transports, l'absence de mobilité intellectuelle demeure un frein aux déplacements des jeunes vers les lieux générateurs d'insertion professionnelle. En amont, la nécessité d'un lien plus fin et plus tissé avec l'Éducation Nationale dans l'accueil des jeunes sortants – décrocheurs ou non – devra se développer au-delà de la mise en place des plateformes d'appui. Si celles-ci ont permis une meilleure connaissance réciproque des réseaux, le partenariat devra se consolider autour de la mise en œuvre systématique de solutions concertées les mieux adaptées. En outre, l'augmentation du nombre de jeunes mineurs accueillis dans le réseau constitue un enjeu important dans la mise en place de pratiques et de stratégies innovantes pour l'accompagnement de ces publics.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Avis du CESE : l'emploi des jeunes (septembre 2012)
- Insee : Emploi des jeunes, le temps partiel particulièrement répandu en Midi-Pyrénées (6 pages, juin 2011)
- Ministère du Travail : publications DARES

Définitions

Taux d'activité

Rapport entre le nombre d'actifs (actifs ayant un emploi et chômeurs) et la population totale correspondante.

Taux d'emploi

Rapport entre le nombre d'actifs ayant un emploi (actifs occupés) et la population totale correspondante.

Taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT)

Rapport entre le nombre de chômeurs au sens du BIT et la population active (actifs en emploi et chômeurs au sens du BIT).

Chômeur au sens du BIT

Personne en âge de travailler (de 15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence,
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours,
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Taux de chômage au sens du recensement de la population

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

Les chômeurs sont les personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle Emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicite-

ment ne pas rechercher de travail ; et d'autre part les personnes (âgées de 15 ans ou plus) qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni en chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.

On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière se calculent des taux de chômage par sexe, par PCS, par région, par nationalité, par niveau de diplôme... Remarque : le taux de chômage diffère de la part de chômage qui, elle, mesure la proportion de chômeurs dans la population totale.

LOGEMENT

Les jeunes, une population qui peine à accéder à un logement

Quitter le domicile familial pour accéder à un logement autonome constitue une étape importante, marquant l'entrée dans l'âge adulte. Très exposés aux multiples facteurs de vulnérabilité (faible autonomie financière, précarisation dans l'emploi, mobilité forcée) les jeunes ménages sont particulièrement affectés par la crise du logement et les difficultés croissantes à se loger, compte tenu de la forte hausse des loyers et des prix d'achat. Région très attractive pour les jeunes, Midi-Pyrénées doit relever le défi d'offrir à ce public très hétérogène, tant les profils sociaux et les conditions de vie sont contrastés, la possibilité d'accéder ou se maintenir dans un logement décent, adapté à ses besoins (localisation, typologie, durée de bail...) et à ses capacités financières.

Le logement : un enjeu majeur

Aujourd'hui, et tout particulièrement pour les jeunes ménages, le fait de disposer de revenus d'activité est essentiel mais ne constitue pas toujours une condition suffisante pour accéder à un logement autonome et ce malgré les aides personnelles au logement. Les solidarités familiale et amicale jouent un rôle important et apportent un soutien précieux. Néanmoins, la prise en charge ou la participation au paiement du loyer du jeune décohabitant, quand elles sont possibles, pèsent lourdement sur le budget des familles. L'hébergement chez un proche est une solution de dépannage qui certes fournit un toit, mais ne permet pas véritablement l'insertion et l'épanouissement¹ auxquels aspire tout jeune, quelle que soit sa situation (étudiant, actif...). Les difficultés rencontrées pour accéder ou se maintenir dans un logement indépendant sont ainsi susceptibles de faire obstacle aux aspirations des jeunes tant en matière de formation, d'emploi, de projet professionnel, qu'au niveau de leur vie personnelle.

Un besoin en logements qui croît fortement en Midi-Pyrénées

Marquée par un dynamisme démographique soutenu, Midi-Pyrénées a connu sur la période récente un fort accroissement du nombre de ménages² et notamment ceux âgés de 16 à

29 ans. Alors qu'au niveau national le nombre de jeunes ménages a progressé de 2% durant la dernière décennie, la progression a été supérieure à 18% en Midi-Pyrénées (ce qui correspond à 16 000 jeunes ménages supplémentaires). Cela témoigne de l'intensité du besoin en logements pour cette catégorie de la population.

Ainsi, en 2011, plus de 100 300 ménages ont entre 16 et 29 ans, soit près de 8% des ménages de la région. Ce sont bien entendu les grands pôles urbains, où se localisent emplois, services et offre diversifiée en logements, qui concentrent les jeunes ménages. Ces derniers représentent 14% des ménages de la communauté urbaine Toulouse Métropole, 12% des ménages de la communauté d'agglomération du Grand Rodez, 9% s'agissant du Grand Tarbes et 8% pour les communautés d'agglomération d'Albi et Montauban. Néanmoins, sur la période récente, l'évolution du nombre de jeunes ménages est moins marquée dans les centres urbains que dans les espaces périurbains, tout particulièrement en proximité de l'agglomération toulousaine. Les stratégies résidentielles en matière d'accession à la propriété, dans un contexte de tensions croissantes des marchés immobiliers des grandes villes (Toulouse en particulier), mais également le développement important d'une offre locative en périphérie des principales agglomérations expliquent pour une très large partie ce phénomène. La croissance du nombre de jeunes ménages est par ailleurs le signe du renouveau démographique de certains territoires, plus ruraux.

¹ Sans qu'il soit possible de déterminer la part relevant d'un choix ou d'une cohabitation forcée, près de 21 000 jeunes âgés de 25 à 29 ans (13%) de Midi-Pyrénées vivent chez leurs parents et plus de 11 000 vivent chez un tiers (7%). Source : INSEE, recensement de la population, 2009.

² Ménages fiscaux. Confère encadré ci-après sur la source Filocom.

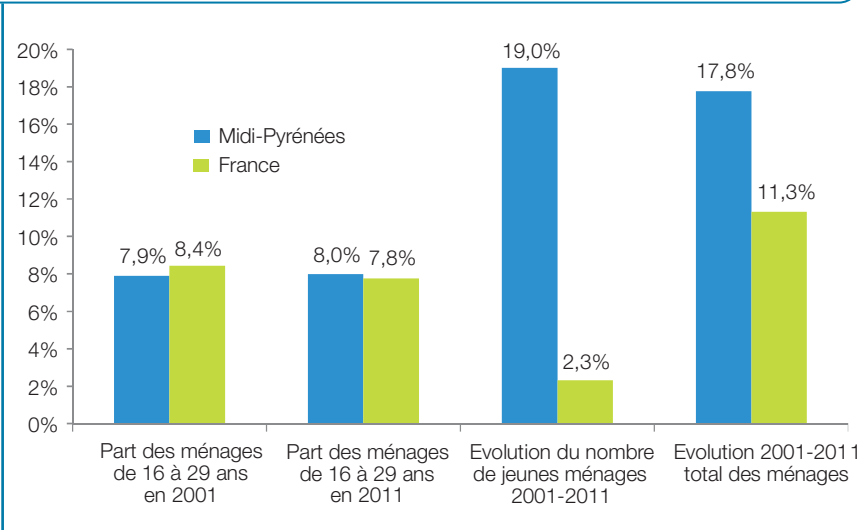
Le rôle prépondérant du parc locatif privé

Le statut de locataire est prédominant chez les jeunes décohabitants, dans la mesure où il est le plus adapté aux besoins de mobilité de cette population. De surcroît, disposant de ressources financières limitées, les jeunes ne peuvent que très rarement privilégier l'acquisition de leur logement en début de parcours résidentiel. En dix ans, le nombre de ménages âgés de 16 à 29 ans vivant dans le parc locatif privé n'a cessé de croître (+ 25% entre 2001 et 2011). Le parc locatif privé a ainsi accueilli plus de 90% des jeunes ménages supplémentaires de la région (contre 40% pour la totalité des ménages). En 2011, ce parc loge les trois quart des jeunes ménages de la région, soit plus de 75 000 ménages, contre 65% en moyenne nationale. Ils ne sont que 8,6% à être logés dans le parc public, c'est à dire dans le parc locatif social, dont les loyers sont soumis à réglementation, contre près de 16% au niveau national. Cet écart avec la moyenne nationale trouve essentiellement son origine dans l'existence en Midi-Pyrénées d'un déficit structurel en ce qui concerne l'offre de logements sociaux. Pour autant, en Midi-Pyrénées la part du parc locatif social occupé par les jeunes ménages (9,4%) est légèrement supérieure à celle observée sur le territoire national (8,5%). Plus globalement, la part des jeunes ménages logés en HLM est en baisse constante au niveau national. On estime en effet à 30% la part des jeunes ménages logés en HLM, en 1988.

Par ailleurs, le parc HLM, très largement dominé par des logements de 3 et 4 pièces (les T1 et T2 ne représentent respectivement que 7% et 16% du parc HLM régional) n'est que relativement adapté aux situations des jeunes ménages et à leur première prise d'autonomie. D'autant que les jeunes demandeurs se heurtent dans certains territoires, où la pression observée sur ce parc est forte, à des délais d'attente incompatibles avec la temporalité et les rythmes de leur mobilité.

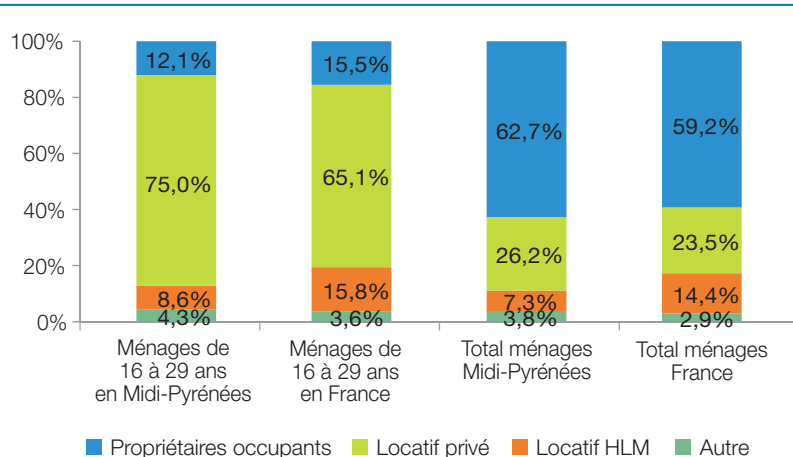
Même si elle reste inférieure à la moyenne nationale, la part des propriétaires parmi les ménages de 16 à 29 ans a augmenté en Midi-Pyrénées, à un rythme comparable à la tendance nationale entre 2001 et 2011 (plus 4 points environ). L'accession à la propriété des jeunes ménages, très contrainte, s'effectue très souvent au prix d'un endettement élevé et/ou d'aspirations « contrariées », compte tenu de la très forte sélectivité des marchés immobiliers, en particulier dans les grandes agglomérations.

Part et évolution des jeunes ménages (2001-2011)



Sources : Filocom, DGFiP, MEDDE-METL

Statut d'occupation des ménages (dont jeunes ménages) en 2011



Sources : Filocom, DGFiP, MEDDE-METL

Évolution des dépenses annuelles en logement et du taux d'effort entre 2002 et 2006

	Moins de 25 ans	de 25 à 29 ans	Ensemble des ménages
2002			
Dépense brute moyenne (€)	3287,5	4163,5	3101,7
Dépense nette moyenne (€)	2271,8	3611,5	2718,5
Taux d'effort brut moyen (%)	27,5	18	11,4
Taux d'effort net moyen (%)	19	15,6	10
2006			
Dépense brute moyenne (€)	4171,2	5023,4	3515
Dépense nette moyenne (€)	2853,6	4376	3122
Taux d'effort brut moyen (%)	32,1	21,3	11,6
Taux d'effort net moyen (%)	22	18,5	10,3

Source : INSEE, enquête Logement 2002 et 2006 (France métropolitaine)

➤ Et une dépense en logement toujours plus élevée

Le rôle du parc locatif privé n'a cessé de se renforcer pour les jeunes ménages de Midi-Pyrénées, alors que dans le même temps, les loyers pratiqués sur le marché privé ont connu entre 1998 et 2010, une augmentation continue et sans précédent (+ 33% au niveau national, selon l'INSEE). Sur cette période, le prix des logements anciens a quant à lui augmenté de 141%. Il en résulte un effort financier toujours plus important pour des populations intrinsèquement plus modestes, auquel s'ajoutent les charges annexes au logement, en particulier le coût de l'énergie, en constante augmentation. Selon l'enquête Logement réalisée par l'INSEE en 2006, ce sont les jeunes qui consacrent la part la plus importante de leurs revenus pour se loger : 22% pour les moins de 25 ans et 18,5 % pour les 25-29 ans, contre 10,3% pour l'ensemble des ménages³. De même, alors qu'il est resté stable pour l'ensemble de la population, le taux d'effort des moins de 25 ans et des 25-29 ans a augmenté de 3 points entre 2002 et 2006.

➤ Des réponses locatives diversifiées

Compte tenu d'un marché locatif libre difficilement accessible pour les jeunes décohabitants aux ressources très modestes, le développement d'une offre qui est leur est destinée, adaptée à leurs besoins ainsi qu'à leurs modes de vie, revêt une importance majeure. Cette offre peut recouvrir des formes diverses, eu égard aux conditions d'accès au logement, au niveau de loyer ou de redevance, à la durée du bail et aux services et équipements proposés. Il peut ainsi s'agir de logements étudiants gérés par le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS), ou par les organismes HLM, de résidences sociales (tous publics ou réservées aux jeunes) ou de foyers de jeunes.

A titre d'exemples, le CROUS de Toulouse gère plus de 9 700 logements en Midi-Pyrénées (chambres en cités universitaires et studios en résidences universitaires) localisés dans les principaux pôles d'enseignement supérieur de la région (Toulouse, Tarbes, Albi, Castres). Les résidences Habitat Jeunes (ex : Foyers de Jeunes Travailleurs), offrent près de 1 400 logements en Midi-Pyrénées répartis dans 17 résidences. Elles ont accueilli en 2011, plus de 3 800 jeunes, dont 37% âgés de 18 à 21 ans. Elles proposent à la fois un espace privé (des logements individuels), un espace collectif et des services individualisés (emploi, formation, santé...).

A côté de cette offre dédiée, un certain nombre de dispositifs ont vocation à favoriser l'accès à un logement ordinaire dans le parc privé ou le parc HLM. C'est le cas de la sous-location dans le parc HLM, de la cohabitation intergénérationnelle, de l'intermédiation locative, confiée à une association ou à un organisme HLM et diverses aides en matière de garantie locative.

➤ Mais des jeunes en situation d'exclusion

Certaines personnes, en grande difficulté sociale, n'ont cependant d'autre choix que de recourir aux dispositifs d'hébergement d'urgence ou d'insertion afin d'éviter de dormir dans la rue. La part des jeunes ainsi hébergés dans les différents types de structures d'accueil, après

une succession de solutions de logement provisoires (chez un tiers, retour dans le foyer familial) voire de repli vers un habitat de fortune (cabane, camping, mobil home...) est en constante augmentation, comme le constatent les acteurs intervenant dans le champ des politiques sociales du logement et de l'hébergement.

EXEMPLE DU PARCOURS DE YANNICK, 23 ANS, HÉBERGÉ EN CENTRE DE NUIT PENDANT 3 MOIS PUIS EN APPARTEMENT « SEMI-AUTONOME » DEPUIS 6 MOIS.

« Après 12 ans en famille d'accueil, Yannick a passé 5 années entre Grenoble, Dunkerque et Gaillac avec pour objectif vain de trouver un emploi stable. Il a ensuite été hébergé en centre de nuit (hébergement d'insertion) puis dans un appartement en « semi-autonomie » (appartement indépendant en CHRS insertion). Depuis qu'il est hébergé, Yannick a refait ses papiers (assurance, carte vitale, etc.) et s'est inscrit en formation. Il perçoit le CIVIS (montant 55€ par mois) et les « aides de la DDASS » en tant que pupille de l'État. Yannick souhaiterait accéder à un logement mais il explique que pour cela, il a besoin de revenus et donc d'un emploi. Sinon, il ne pourra pas payer un loyer (dans son appartement semi-autonome, il paie une redevance équivalente à 10% de ses ressources, charges comprises et il est aidé pour l'alimentation). Son objectif est ainsi d'être autonome financièrement. S'il ne trouve pas d'emploi, Yannick espère qu'il pourra occuper l'appartement jusqu'à ses 25 ans.

[Extrait sous la forme de récit de vie in *Les difficultés d'accès à un logement autonome*, Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement du Sud-Ouest, DRJSCS, DREAL Midi-Pyrénées, 2011.]

La source Filocom

Le Fichier des logements par communes (Filocom) est construit par appariement de quatre fichiers gérés par la Direction générale des finances publiques (DGFiP) : le fichier de la taxe d'habitation, le fichier foncier (des propriétés bâties), le fichier des propriétaires et le fichier de l'impôt sur les revenus.

Le ménage dans Filocom est un ménage fiscal qui est constitué par le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement. Sont exclus des ménages fiscaux, les ménages constitués de personnes qui ne sont pas fiscalement indépendantes, les contribuables vivant en collectivité et les sans-abri.

L'âge du ménage correspond à celui de la personne de référence. Il est calculé à partir de la date de naissance de l'occupant principal, c'est-à-dire celui à qui est adressé l'avis d'imposition à la taxe d'habitation.

Le parc social regroupe les logements dont le propriétaire est un bailleur HLM ou une société d'économie mixte (SEM).

POUR EN SAVOIR PLUS

- Le logement des jeunes, Agence Nationale pour l'Information sur le Logement, novembre 2011.
- Actualités habitat n°947 du 30 mai 2012, dossier « Le logement des jeunes », Union Sociale pour l'Habitat, mai 2012.
- Le logement autonome des jeunes, rapport du Conseil Economique, Social et Environnemental, janvier 2013.
- Youth in Europe, a statistical portrait, eurostat, 2009.

³ Taux d'effort net, après aides au logement.

MOBILITÉ DES JEUNES

Un écart entre le désir de mobilité et l'accès à la mobilité

Quel jeune ne rêve pas aujourd'hui de voyager et de s'ouvrir à d'autres horizons ? Le désir de mobilité géographique est de fait important chez les jeunes, que ce soit pour étudier, trouver du travail ou simplement découvrir le monde. Certes, des programmes publics encouragent ces départs en France, en Europe ou autour du globe et les jeunes peuvent obtenir, sous certaines conditions, des aides techniques et financières. Cependant, ces programmes ne concernent pas tous les jeunes (mieux vaut être étudiant et qualifié) et l'accès à la mobilité n'est donc pas le même pour tous. Des inégalités sociales et territoriales perdurent encore, y compris pour ce qu'on appelle la mobilité au quotidien, c'est-à-dire les déplacements de tous les jours.

Comment définir la mobilité ?

On pense souvent d'abord à la mobilité internationale. Partir à l'étranger plus ou moins longtemps, pour se former, travailler ou s'engager est toujours une expérience humaine enrichissante et est de plus en plus perçue par les jeunes comme un atout, un facteur supplémentaire qui pourrait favoriser leur insertion professionnelle.

Sur le territoire national, les mouvements liés aux études, la recherche d'un premier emploi ou l'acquisition d'un logement sont autant d'éléments qui conditionnent les trajectoires individuelles des jeunes. Cette mobilité hexagonale que l'on peut appréhender par les migrations résidentielles est traitée dans la fiche « Cadrage démographique ».

Enfin, la question de la mobilité des jeunes au quotidien renvoie à la possibilité de se déplacer et donc à des problématiques d'accès aux moyens de transport ou au permis de conduire.

On constate malheureusement un manque de sources, d'études (au niveau régional comme au niveau national) permettant de prendre en compte la globalité du phénomène de mobilité des jeunes.

Un fort désir de mobilité encouragé par des programmes...

Il existe chez de nombreux jeunes un fort désir de mobilité.

A titre d'exemple, au CRIJ de Toulouse, les questions des jeunes sur l'accès à la mobilité arrivent en troisième position, après celles sur l'emploi et le logement. En effet, que ce soit pour favoriser leur insertion sociale ou professionnelle (les chances d'être recrutés seraient corrélées à une expérience à l'étranger) ou pour se confronter à d'autres réalités, les jeunes sont bien souvent désireux d'expatriation ou d'expérience à l'international.

D'ailleurs, des programmes publics encouragent les jeunes à être mobiles en leur accordant des aides techniques et pédagogiques, mais surtout des aides financières. Il en est ainsi du célèbre ERASMUS qui favorise la mobilité étudiante ou bien encore du Programme Européen Jeunesse en Action [PEJA] qui concerne l'éducation non formelle.

A ces dispositifs européens s'ajoutent des dispositifs nationaux : le tout nouveau programme du Ministère des affaires étrangères « Programme Vacances Travail » [PVT], le Volontariat International en Entreprise [VIE] ou en Administration [VIA] et le Volontariat de Solidarité Internationale [VSI].

Les récentes décisions du Comité Interministériel à la Jeunesse [CIJ, volet « politique de la ville »] réuni le 21 février 2013 vont aussi dans le sens d'une augmentation du nombre de jeunes des quartiers prioritaires effectuant une mobilité internationale.

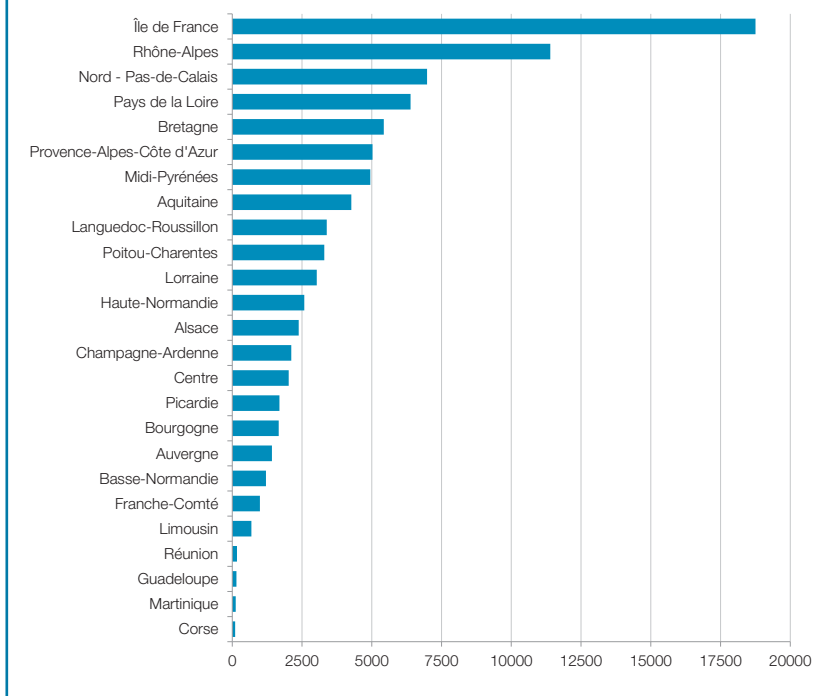
MOBILITÉ DES JEUNES

Plus régionalement, le programme Midi-Pyrénées Horizons, mis en place par le Conseil Régional, propose des aides à la mobilité internationale pour des apprentis ou des stagiaires de la formation professionnelle. Il s'agit de bourses d'études et de stages, ainsi que d'aides forfaitaires : chèques « Eurocampus », « Coopération décentralisée », « Pégasus », « Apprentis » ou bien encore chèque « Humanitaire ».

De même, le programme européen Eurodyssée, financé par le Conseil Régional Midi-Pyrénées, permet aux jeunes d'acquérir une expérience professionnelle à l'étranger. Ils peuvent ainsi appliquer en entreprise les connaissances et compétences acquises en formation.

Il existe aussi de nombreuses pratiques de mobilité, dites « libres ». Elles sont difficilement mesurables, mais elles contribuent à illustrer ce désir de mobilité ; il en va ainsi des grandes écoles de commerce ou d'ingénieur qui organisent des cycles de formation à l'étranger, des expériences « au pair », des voyages d'études ou de loisirs, des chantiers internationaux de jeunes bénévoles, des expériences humanitaires... [les voyages forment la jeunesse !].

● Nombre de mobilités ERASMUS - données cumulées sur la période 2008-2010



Source : <http://www.statisticsforall.eu>, statistiques européennes du Programme d'Education et de Formation Tout au Long de la Vie (EFTLV)

➤ mais de nombreux freins...

Cependant, l'accès des jeunes à la mobilité internationale n'est pas le même pour tous et des inégalités sociales et/ou territoriales subsistent.

En effet, selon le centre d'Analyse Stratégique, les dispositifs publics (et donc accessibles à tous) ne concernent finalement que bien peu de jeunes : moins de 2% des jeunes de 15 à 29 ans bénéficieraient d'une aide à la mobilité internationale⁽¹⁾. Les programmes existants restent encore marginaux, peu connus et réservés plutôt à des étudiants ou des jeunes qualifiés.

Ainsi, le programme Erasmus est réservé aux seuls étudiants ; en 2010, 31 700 d'entre eux ont pu en bénéficier au niveau national, dont 1 700 en Midi-Pyrénées. Concernant les jeunes en formation professionnelle, les effectifs du programme Léonardo restent marginaux.

Un aperçu du nouveau programme « Erasmus pour tous »

A partir de 2014, « Erasmus pour tous », destiné à tous les apprenants et à tous les formateurs, est le nouveau programme pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport proposé par la Commission européenne. Il devrait regrouper en un seul programme des activités qui relevaient précédemment de plusieurs dispositifs distincts (y compris celui pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, Erasmus Mundus et « Jeunesse en action »). Ce programme, dont le lancement est prévu en 2014, entraînerait une augmentation substantielle des fonds alloués au développement des connaissances et des aptitudes professionnelles. « Erasmus pour tous » se fonde sur l'idée qu'investir dans l'éducation et la formation est le moyen de libérer le potentiel des personnes, indépendamment de leur âge ou de leur origine, en favorisant le développement personnel, l'acquisition de nouvelles aptitudes professionnelles et l'amélioration des perspectives d'emploi.

Source : site internet de l'Union Européenne :

<http://www.consilium.europa.eu/homepage/highlights/erasmus-for-all-and-education-for-growth-and-jobs?lang=fr>

Le PEJA, ouvert à tous les jeunes de 13 à 30 ans, quels que soient leurs diplômes ou leurs formations, vise à développer la participation des jeunes à la vie citoyenne et leur implication dans l'Union Européenne, tout en favorisant la mobilité et l'engagement. Il n'a concerné que 7 750 jeunes français en 2011, dont 270 originaires de Midi-Pyrénées.

Ces programmes rencontrent un fort succès et méritent d'être encouragés, mais le décalage reste important entre l'enjeu que représente la mobilité internationale dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et la faible proportion de jeunes aidés.

Les freins à la mobilité restent donc nombreux pour beaucoup de jeunes : qu'ils soient d'ordre économique (frais de logement, de transport, de restauration...) ou social (faible niveau de qualification, difficultés dans l'accès à l'information...), ils ne sont pas levés et il en résulte que la mobilité, même si elle est très populaire, reste donc encore un rêve pour de nombreux jeunes !

▾ La mobilité de proximité

Pouvoir se déplacer au quotidien est une condition nécessaire pour que les jeunes puissent accéder à l'autonomie et participer à la vie sociale (formation, loisirs, insertion professionnelle...).

Ainsi, ne pas avoir accès à des transports en commun lorsqu'on vit en zone rurale isolée ou

en zone périurbaine ou ne pas posséder le permis de conduire, peuvent constituer de sérieux obstacles dans les projets personnels des jeunes, surtout si les parents n'ont pas les ressources financières suffisantes. Aux inégalités territoriales viennent s'ajouter les inégalités sociales.

Face à ce constat, un certain nombre d'aides à destination des étudiants et des jeunes en insertion professionnelle sont mises en place par les collectivités territoriales ou les associations. Ces aides sont notamment tournées vers l'obtention du permis de conduire, une meilleure accessibilité aux transports en commun, le logement et le déménagement.

A titre d'exemple, le projet "540 permis de conduire jeunes pour être mobile, citoyen et engagé sur l'avenir" financé dans le cadre du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ ministériel) vise à lever l'obstacle à la mobilité, notamment pour des jeunes issus de milieux modestes.

Cependant, si l'aide à l'obtention du permis de conduire ne règle pas tout, elle s'inscrit dans un accompagnement soutenu, souvent déterminant dans la réussite du parcours d'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

(1) Source : Rapport du Conseil économique, social et environnemental de novembre 2011. La mobilité des jeunes

POUR EN SAVOIR PLUS

- Agence Europe Education Formation France (2E2F) : <http://www.europe-education-formation.fr/> / <http://www.statisticsforall.eu>
- Programme européen Jeunesse en action (PEJA) : <http://www.jeunesseenaction.fr/>
- « L'Europe en Midi-Pyrénées » (site réalisé par le SGAR Midi-Pyrénées en collaboration avec le Conseil régional et l'ensemble du réseau des relais de l'information européenne en Midi-Pyrénées) : <http://www.europe-en-midipyrenees.eu/>

SANTÉ

Les jeunes sont en **bonne santé...** **mais...**

Comme dans le reste de la France, une grande majorité de jeunes dans la région sont et se sentent en « bonne santé » mais certains indicateurs témoignent de leur fragilité ou de leurs difficultés spécifiques, souvent associées à un contexte social, familial ou environnemental plus difficile.

La mortalité des jeunes est faible mais...

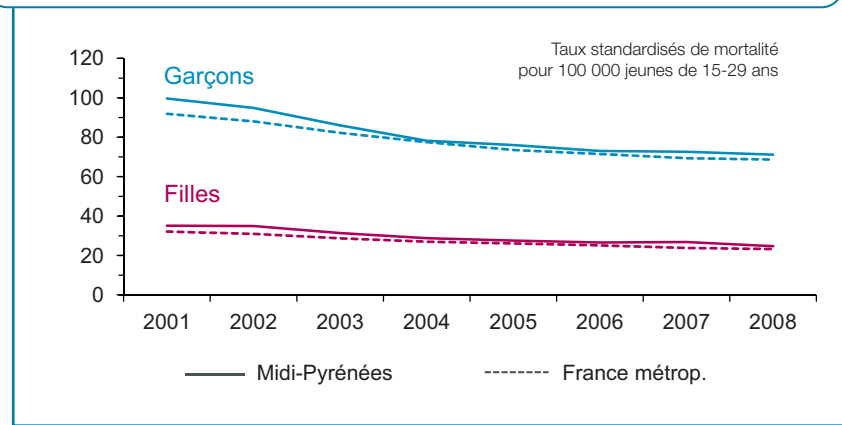
Chaque année dans la région, 250 jeunes meurent entre 15 et 29 ans, soit un taux de 0,48 décès pour 1 000, identique à la moyenne nationale (0,46) en 2007-2009.

Ces décès « prématurés » représentent une très faible part de la mortalité générale mais ils ont un retentissement psychologique, social et économique important.

Les trois-quarts de ces décès touchent des garçons.

Sur les dix dernières années, la mortalité des jeunes a baissé de 29% dans la région, légèrement plus qu'en moyenne nationale (-26%).

Évolution de la mortalité des 15-29 ans selon le sexe de 2001 à 2008*



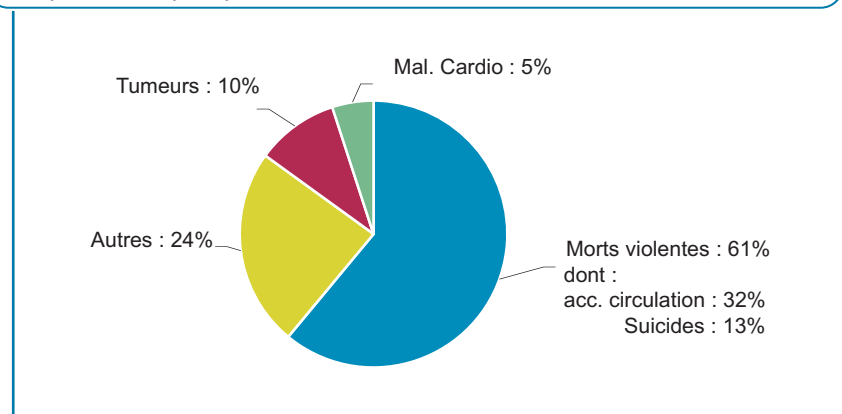
* Moyenne triennale
Source : Inserm CépiDC, Insee - exploitation Orsmip

...les causes de décès sont particulièrement frappantes et « évitables ».

Les morts violentes sont la première cause de mortalité des jeunes dans la région comme dans le reste de la France : plus de 150 décès chaque année qui représentent plus de 60% de l'ensemble des décès de cette classe d'âge.

Les accidents de la circulation (80 décès par an) et les suicides (plus de 30 décès par an) constituent les deux principales causes de mort violente, notamment chez les jeunes garçons.

Répartition des principales causes de décès chez les 15-29 ans en 2007-2009

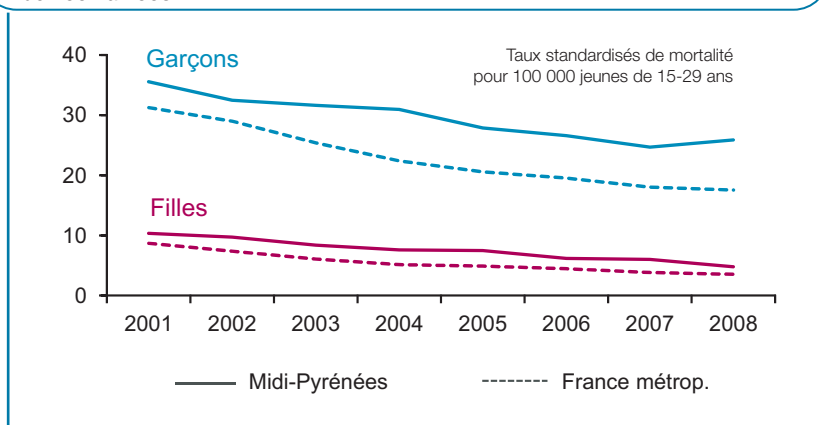


Source : Inserm CépiDC, Insee - exploitation Orsmip

Les morts violentes diminuent...

En dix ans, on observe une diminution significative, dans la région comme sur l'ensemble de la France, des taux de mortalité par accident de la circulation (- 32%) et par suicide (- 20%) des jeunes entre 15 et 29 ans.

Évolution de la mortalité par accident de la circulation des 15-29 ans selon le sexe de 2001 à 2008*



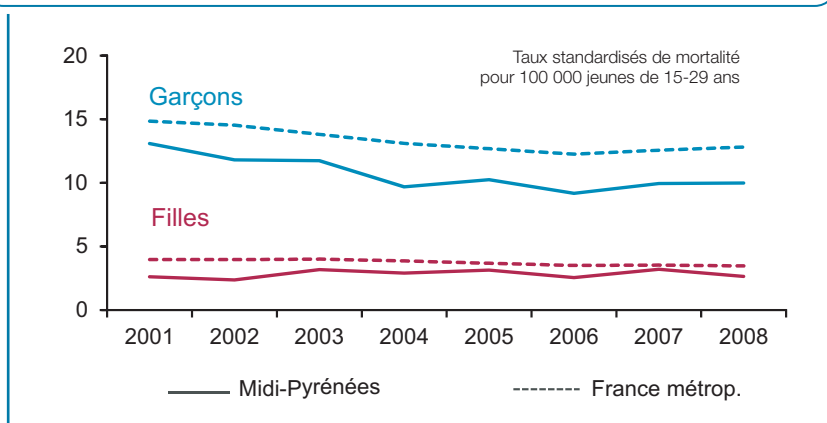
* moyenne triennale
Source : Inserm CépiDC, Insee - exploitation Orsmip

...mais les jeunes pyrénéens demeurent plus exposés à un risque accidentel

En 2007-2009, les taux de mortalité par accident de la circulation pour les jeunes entre 15 et 29 ans de la région sont supérieurs à la moyenne nationale.

Le risque accidentel est plus fréquent en milieu rural, en lien avec certaines caractéristiques géo structurelles mais aussi à des comportements qui peuvent faire l'objet de prévention.

Évolution de la mortalité par suicide des 15-29 ans selon le sexe de 2001 à 2008*

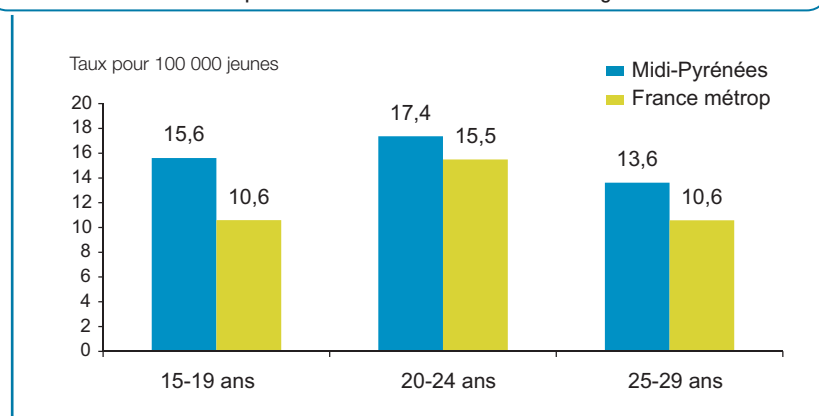


* moyenne triennale
Source : Inserm CépiDC, Insee - exploitation Orsmip

Le taux standardisé de mortalité

Taux de mortalité que l'on observerait dans la région si elle avait la même structure par âge que la population de référence, ici la population France entière au recensement de 2006. Ce taux est exprimé pour 100 000 habitants. Calculé sur une période de 3 ans, l'année figurant dans le graphique est l'année centrale de la période utilisée pour le calcul.

Taux bruts de mortalité par accident de la circulation selon l'âge en 2007-2009



Source : Inserm CépiDC, Insee - exploitation Orsmip

Les disparités départementales sont fortes

En 2007-2009, on observait une surmortalité générale des 15-29 ans dans les départements du Gers, du Tarn et du Tarn-et-Garonne. Cette situation était essentiellement liée à la surmortalité des jeunes garçons par accident de la circulation.

En 2007-2009, les taux de mortalité par suicide des jeunes de 15-29 ans dans les départements ne différaient pas de la moyenne nationale, à l'exception de celui enregistré dans les Hautes-Pyrénées qui est supérieur à la moyenne nationale.

Mais ces chiffres doivent être analysés dans la durée en raison de la faiblesse des effectifs observés, très sensibles aux variations.

De même, la sous-mortalité par suicide en Haute-Garonne reste difficile à interpréter car la sous-déclaration des décès par suicide y est particulièrement importante pour les cas ayant fait l'objet d'un examen médico-légal dont la conclusion n'a pas été rapportée à l'Inserm.

Taux standardisés de mortalité par accident de la circulation des 15-29 ans en 2007-2009

	Garçons	Filles	Ensemble
Ariège	23,2	2,9	13,1
Aveyron	25,7	8,5	17,4
Haute-Garonne	19,8	2,0	11,0
Gers	49,8	3,1	27,0
Lot	28,0	15,1	21,9
Hautes-Pyrénées	18,5	6,1	12,5
Tarn	40,6	12,3	27,0
Tarn-et-Garonne	40,0	5,6	23,4
Midi-Pyrénées	25,9	4,8	15,6
Fr métropolitaine	20,2	4,1	12,2

Taux pour 100 000 jeunes de 15-29 ans
Les TSM en gras sont significativement différents du TSM de la France métropolitaine
Sources : Inserm CépiDC, Insee - Exploitation Orsmip

Taux standardisés de mortalité par suicide des 15-29 ans en 2007-2009

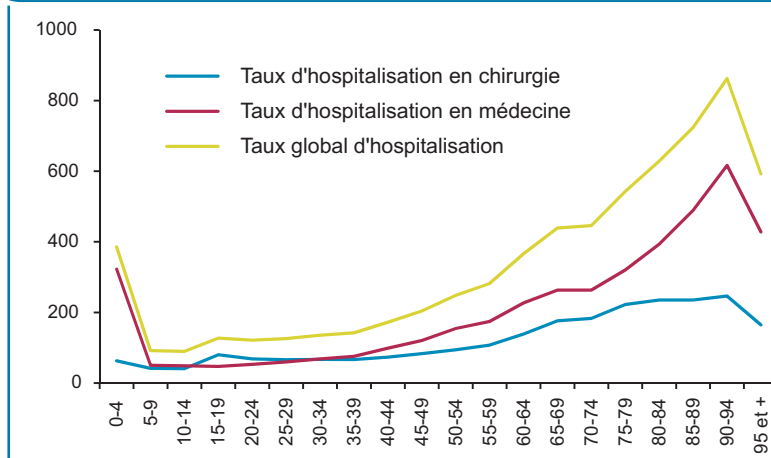
	Garçons	Filles	Ensemble
Ariège	11,5	3,6	7,6
Aveyron	16,4	1,6	9,1
Haute-Garonne*	6,7	1,8	4,2
Gers	17,1	3,3	9,9
Lot	8,6	2,9	5,6
Hautes-Pyrénées	26,8	8,4	17,7
Tarn	8,1	2,3	5,2
Tarn-et-Garonne	12,8	5,9	9,3
Midi-Pyrénées	10,0	2,6	6,4
Fr métropolitaine	13,2	3,4	8,3

Taux pour 100 000 jeunes de 15-29 ans
Les TSM en gras sont significativement différents du TSM de la France métropolitaine
Sources : Inserm CépiDC, Insee - Exploitation Orsmip

Les 15-29 ans souffrent peu de pathologies graves...

Les jeunes sont surtout concernés par des pathologies bénignes. Les taux de recours à l'hôpital sont plus faibles que dans le reste de la population. Dans la plupart des études, les jeunes se jugent en « bonne santé » et déclarent peu de maladies [1].

Taux d'hospitalisation des habitants de Midi-Pyrénées en 2011 selon le type d'hospitalisation et selon l'âge (taux p. 100 000 personnes)



Sources : Enquête ES, PMSI 2011, Insee RP 2009 -Exploitation Orsmip

➤ ... mais le passage des jeunes aux urgences est fréquent.

Plus d'un passage aux urgences sur cinq concerne les 16-30 ans. C'est la tranche d'âge la plus représentée après les 0-15 ans (23%).

Le principal motif de passage aux urgences des jeunes est un traumatisme.

Par ailleurs, les interventions pour urgences traumatiques sont aussi le 1^{er} motif d'intervention des SMUR de la région chez les jeunes ; ces derniers représentent 11% des patients pris en charge par les SMUR, soit près de 2 300 jeunes de 15-29 ans en 2011.

➤ 3% des jeunes sont affectés d'une maladie chronique, soit 15 600 jeunes entre 15 et 29 ans dans la région...

Les troubles mentaux sont les principales causes de prise en charge de longue durée (ALD). Plus de 4 300 jeunes entre 15 et 29 ans, en 2010, sont en ALD pour des affections psychiatriques : psychose, troubles de la personnalité, arriération mentale...) et chaque année, plus de 700 jeunes entre 15 et 29 ans sont admis en ALD pour ce type d'affection.

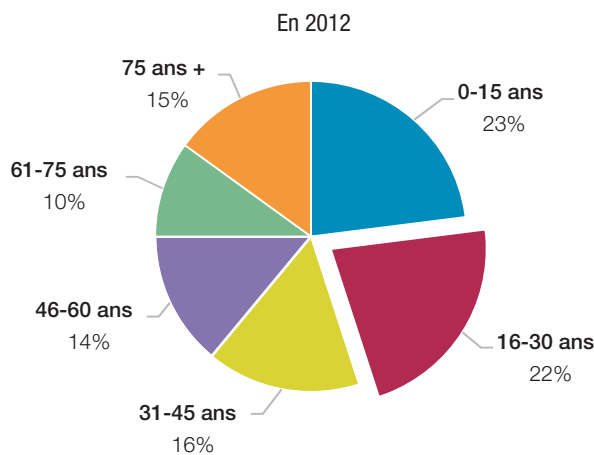
Les affections de longue durée (ALD)

sont des maladies graves nécessitant un traitement prolongé et des soins particulièrement coûteux. Ces affections, dont la liste est définie par un décret, sont actuellement au nombre de trente. Les personnes qui en sont atteintes peuvent bénéficier d'une prise en charge à 100% des soins liés à cette affection, par l'assurance maladie.

Ces données permettent d'apprécier le nombre annuel de « nouveaux cas » pour ces affections (incidence) ainsi que le nombre de personnes prises en charge pour chaque affection à un moment donné (prévalence).

Le caractère médico-administratif des motifs d'admission en ALD limite leur utilisation directe dans un objectif épidémiologique. Mais le peu d'informations disponibles sur l'état de santé en population générale explique l'intérêt porté à ces données malgré les limites dans leur utilisation statistique : variations temporelles de définition, non exhaustivité des malades (seules les personnes qui en font la demande, ou leur médecin, sont enregistrées en ALD) et possibilités de sur déclaration (les cas de rechute, par exemple, sont enregistrés en nouvelles affections et non en renouvellements).

● Répartition des passages aux urgences de Midi-Pyrénées selon l'âge des patients



Source : Orump rapport d'activité 2012

● Nombre et taux de prévalence des dix principales ALD des jeunes de 15-29 ans*

Motif d'ALD	Effectif	Taux pour 100 000**	Taux Fr. métrop
Affections psychiatriques de longue durée	4 303	833,2	835,0
Affections neurologiques et musculaires	1 423	275,5	314,2
Diabète de type 1 et 2	1 213	234,9	250,5
Tumeur maligne	1 110	214,9	223,2
Rectocolite hémor. et maladie de Crohn	641	124,1	159,7
Insuffisance cardiaque grave	513	99,3	117,5
Insuffisance respiratoire chronique grave	489	94,7	144,1
Scoliose structurale évolutive	370	71,6	97,9
Maladies métaboliques héréditaires	320	62,0	47,5
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique	257	49,8	49,9
Autres ALD	4 984		
Ensemble des ALD des 15-29 ans	15 623	3 025,0	3 301,8
Pop. estimée au 01/01/2010 (ELP Insee)	516 461		

* au 31/12/2010

** taux pour 100 000 habitants de Midi-Pyrénées âgées de 15-29 ans

Sources : Cnamts - MSA - RSI - INSEE - Exploitation Orsmip

1,2%, soit près de 6 000, sont des jeunes en situation de handicap pris en charge dans les structures ou services adaptés de la région

En 2010, près de 6 000 jeunes de 15-29 ans en situation de handicap sont pris en charge, soit dans une structure d'accueil pour personnes handicapées, soit par un des services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) de la région. Ces jeunes handicapés représentent 1,2% des 15-29 ans. Ce taux est de 1,6% parmi les jeunes de 15-19 ans et de 1% parmi les jeunes de 20-24 ans comme parmi les 25-29 ans.

Près de 90% de ces jeunes sont accueillis dans un établissement adapté (88%) et 12% sont pris en charge dans un des SESSAD de la région.

La souffrance psychique des jeunes est bien réelle

Comme dans le reste de la France, quelques chiffres témoignent de l'importance et du profil des jeunes qui sont en situation de mal-être dans la région.

■ Chaque année, plus de 1 200 tentatives de suicide pris en charge dans les services d'urgence concernent des jeunes de 15 à 24 ans. Dans 2/3 des cas, ces tentatives de suicide concernent des jeunes filles de 15 à 24 ans.

■ A 17 ans, 62% des filles et 34% des garçons dans la région ont déjà consommé des psychotropes. Les jeunes de la région sont un peu plus nombreux à consommer des tranquillisants et de la phytothérapie.

Entre 2008 et 2011, la fréquence de consommation des psychotropes dans région n'a pas évolué alors qu'elle a augmenté significativement en moyenne nationale.

Les jeunes s'inscrivent dans de nouvelles formes « d'usage abusif » des produits psychoactifs

■ A 17 ans, l'alcool est de loin le produit psychoactif le plus consommé.

Dans la région, l'usage régulier de l'alcool continue d'augmenter en 2011. Il est de 8% pour les filles et de 18% pour les garçons, ce qui est significativement plus élevé que la moyenne nationale (5,6 pour les filles et 15,2 pour les garçons). Les épisodes d'alcoolisation excessive (ivresses répétées ou régulières, usages ponctuels sévères) sont également en augmentation et significativement supérieurs à la moyenne nationale.

Nombre de jeunes midi-pyrénéens handicapés âgés de 15-29 ans et pris en charge dans un établissement ou un Sessad* de la région en 2010

	Etablissements	Sessad	Total	%**
15-19 ans	2 314	366	2 680	1,6
20-24 ans	1 515	146	1 661	1
25-29 ans	1 429	173	1 602	1
15-29 ans	5 258	685	5 943	1,2

*Service d'éducation spéciale et de soins à domicile

**calculé sur l'ensemble de la population du même âge

Sources : ARS, ES 2010, Insee RP 2009 - exploitation Orsmip

Consommation de psychotropes des jeunes à 17 ans (%)

	Midi-Pyrénées			Ensemble France	Evolution 2008-2011	
	Garçons	Filles	Ens.		Région	France
Médec. psychotropes (y compris phytothérapie)	34	62	47	41.0	ns	↗
dont tranquillisants	13	22	17	15.0	ns	↗
Antidépresseurs	5	8	6	5.6	ns	↗
Somnifères	7	12	10	10.7	↘	↗

Source : Escapad 2011, OFDT

Consommation d'alcool des jeunes à 17 ans (%)

	Midi-Pyrénées			Ensemble France	Evolution 2008-2011	
	Garçons	Filles	Ens.		Région	France
Usage régulier ¹	18***	8	13	11	↗	ns
Usage ponctuel sévère ²	42**	21	32	25	↗	↗
Ivresses répétées ³	41*	27	34	28	↗	↗
Ivresses régulières ⁴	19**	7	13	11	↗	↗

¹ dans le mois : ≥ 10 usages ; ² dans le mois : ≥ 3 fois ; ³ dans l'année : ≥ 3 ; ⁴ dans l'année : ≥ 10
Source : Escapad 2011, OFDT

Les jeunes de Midi-Pyrénées semblent donc plus particulièrement concernés par des usages d'alcool plus répandus et une fréquence des ivresses plus élevée et qui a tendance à augmenter.

Ces usages s'inscrivent souvent dans un cadre festif et l'impact de l'alcool dans la survenue d'actes violents est décrit comme posant problème.

Les enquêtes qualitatives montrent que les jeunes semblent avoir bien intégré les messages de prévention concernant les risques routiers et l'usage chronique d'alcool mais ils banalisent beaucoup l'usage abusif ponctuel d'alcool vécu comme convivial et récréatif [2].

■ La diffusion du cannabis reste importante.

En 2011, à 17 ans, 44% des jeunes de la région ont expérimenté du cannabis.

L'usage de cannabis reste un comportement plus spécifiquement masculin, mais les niveaux d'usage parmi les filles ne sont pas négligeables. Les jeunes de la région se situent dans la moyenne nationale. Les niveaux de consommation restent stables entre 2008 et 2011 alors qu'ils diminuent significativement sur l'ensemble de la France.

Les autres substances illicites sont expérimentées par 1 à 7% des jeunes de 17 ans, de façon comparable en Midi-Pyrénées et en France métropolitaine.

■ Un jeune sur trois à 17 ans fume quotidiennement.

L'usage de tabac est aussi fréquent chez les filles que chez les garçons. Il est légèrement plus fréquent dans la région. Entre 2008 et 2011, le pourcentage de fumeurs quotidiens a augmenté significativement (31 à 34%) dans la région et sur l'ensemble de la France.

➤ Les difficultés des jeunes pour gérer leur contraception restent importantes

5 676 interruptions volontaires de grossesse (IVG) concernant des jeunes femmes âgées de 15 à 29 ans, ont été réalisées dans la région en 2011, soit un taux de recours à l'IVG de 22,7 pour 1 000 femmes de 15-29 ans proche de celui observé en moyenne nationale (22,2 pour 1 000 en 2010).

■ Les disparités départementales sont fortes

Ce taux varie de 18,9 pour 1 000 dans le Gers à 28,2 pour 1 000 dans les Hautes-Pyrénées.

C'est dans les départements de la Haute-Garonne et du Gers que les recours à l'IVG des femmes de 15-29 ans sont les plus faibles de la région. A l'inverse, dans les trois départements de l'Ariège, des Hautes-Pyrénées et du Tarn-et-Garonne, les recours à l'IVG sont plus fréquents qu'en moyenne dans la région.

■ Les IVG sont plus fréquentes à 20-24 ans

En Midi-Pyrénées comme en France, c'est parmi les jeunes femmes de 20-24 ans que le recours à l'IVG est le plus important avec un taux de 28,8 IVG pour 1 000 femmes (26,9 pour 1 000 en France en 2010).

● Usage de cannabis chez les jeunes à 17 ans (%)

	Midi-Pyrénées			Ensemble France	Evolution 2008-2011	
	Garçons	Filles	Ens.		Région	France
Expérimentation	47	42	44	42	ns	↘
Usage occasionnel ¹	29	19	25	22	ns	↘
Usage régulier ²	11	4	8	7	ns	↘
Usage quotidien ³	5	2	4	3	ns	→

¹ dans le mois : ≥ 1 usage ; ² dans le mois : ≥ 10 usages ; ³ dans l'année : ≥ 30 usages
Source : Escapad 2011, OFDT

● Usage de tabac chez les jeunes à 17 ans (%)

	Midi-Pyrénées			Ensemble France	Evolution 2008-2011	
	Garçons	Filles	Ens.		Région	France
Usage quotidien (≥ 1 cigarette/jour)	36	32	34	32	↗	↗
Usage intensif (≥ 10 cigarette/jour)	11	5	8	8	→	→

Source : Escapad 2011, OFDT

● Nombre d'IVG par type de méthode et taux de recours global à l'IVG des femmes de 15-29 ans de Midi-Pyrénées en 2011

	Type chirurgical	Type médicamenteux*	Ensemble des IVG**	Taux p 1000 femmes de 15-29 ans
Ariège	101	190	291	27,5
Aveyron	107	325	432	22,8
Haute-Garonne	1 269	1 606	2 875	21,3
Gers	124	103	227	18,9
Lot	104	145	249	22,6
Hautes-Pyrénées	147	319	466	28,2
Tarn	308	358	666	24,2
Tarn-et-Garonne	203	267	470	26,1
Midi-Pyrénées	2 363	3 313	5 676	22,7

* y compris les IVG médicamenteuses en médecine de ville

** y compris les interruptions thérapeutiques de grossesse

Sources : PMSI, SNIIR, AM, ARS, Insee - Exploitation Orsmip

Les jeunes utilisent de plus en plus la contraception mais les jeunes sans diplômes restent à l'écart de ce mouvement massif de diffusion de la contraception [3].

L'enquête de la Drees portant sur les femmes ayant eu recours à l'IVG en 2007 montre par ailleurs que deux IVG sur trois concernaient des femmes utilisant une méthode contraceptive ; le manque de couverture contraceptive des femmes n'est donc pas la principale cause du recours à l'IVG, même chez les plus jeunes ; il s'agirait plutôt d'oublis ou d'accidents [4].

■ Plus de 450 IVG concernent des mineures

Ces 450 IVG qui ont concerné des mineures de 15-17 ans correspondent à un taux de recours de 9,4 pour 1 000 jeunes femmes de 15-17 ans (10,6 pour 1 000 en France métropolitaine en 2010).

Dans le département de l'Ariège, 48 IVG ont concerné des mineures de 15-17 ans, soit un taux de recours de 18,8 IVG pour 1 000 jeunes de 15-17 ans, taux le plus élevé de la région. Sur l'ensemble des IVG pratiquées en 2011, plus de la moitié (59,7%) ont été réalisées par la méthode médicamenteuse (54% en France métropolitaine en 2010) et 40,3% par intervention chirurgicale.

Pour les femmes qui ont eu recours à l'IVG, c'est parmi les 20-29 ans que la méthode médicamenteuse est la plus fréquente.

Le département de l'Aveyron se distingue avec une part très élevée d'IVG réalisées par la méthode médicamenteuse (75,2%), et ce quel que soit l'âge des femmes.

↳ L'accès des jeunes à la « santé » n'est pas le même pour tous

■ La jeunesse ne met à pas à l'abri des inégalités sociales ou territoriales de santé

Peu de données actuellement sont disponibles dans la région pour objectiver ces inégalités sociales de santé (ISS) et suivre leur évolution. Mais l'ensemble des études réalisées auprès de cette population à l'échelle nationale montrent qu'être jeune dans un contexte socio-économique précaire, une famille fragile, un parcours scolaire difficile en milieu rural ou urbain ne permet pas toujours un accès à la santé égal pour tous.

Quelques constats illustrent particulièrement ces difficultés et peuvent permettre d'identifier

des profils de jeunes plus fragilisés.

- Le surpoids et l'obésité est un des marqueurs des ISS les plus objectifs : leurs fréquences chez l'enfant et l'adolescent [5] sont fortement liées au milieu social des familles.

- L'usage de substances psychoactives est plus fréquent pour les jeunes inscrits en filière professionnelle et ceux qui suivent les filières d'apprentissage ou de formation alternée que pour ceux inscrits en filière d'enseignement général. Mais ces niveaux d'usage sont aussi liés à l'environnement social et familial des parents et les écarts restent importants selon le sexe [6].

Dans la tranche d'âge de 18-25 ans, les actifs occupés présentent des niveaux d'usage d'alcool plus élevés que les étudiants et les chômeurs. Le tabagisme quotidien, l'usage régulier de cannabis et l'expérimentation d'une drogue illicite sont

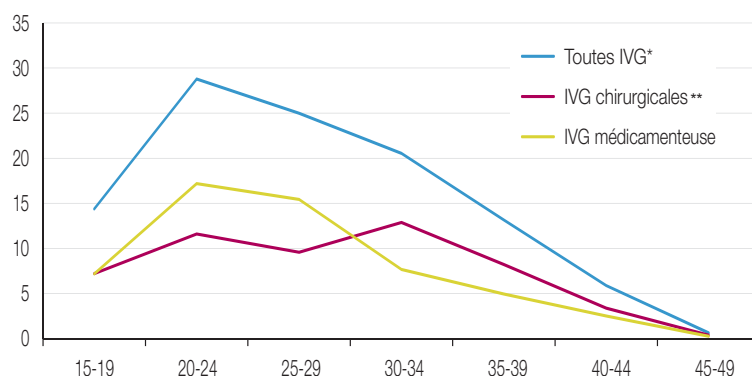
plus fréquents chez les chômeurs [7].

- Les 16-25 ans en insertion sont sujets à des vulnérabilités qui ont des répercussions négatives sur l'état de santé comparés aux jeunes actifs. Tous les indicateurs étudiés sont plus perturbés chez ces jeunes notamment les manifestations liées à de la souffrance psychique [8].

- L'analyse régionale des facteurs associés à la consommation de médicaments psychotropes fait apparaître l'influence de la précarité sur la consommation de psychotropes. Dès l'âge de 15 ans, les bénéficiaires de la CMUC sont plus nombreux que dans le reste de la population à en consommer.

- Le renoncement à consulter un médecin concerne une part non négligeable des étudiants (35%), deux raisons principales : le manque de temps (49%) mais aussi les raisons financières (25%) [9].

● Taux de recours à l'IVG des femmes de 15-49 ans de Midi-Pyrénées en 2011 selon le mode d'IVG (taux pour 1 000)



* y compris les IVG médicamenteuses en médecine de ville

** y compris les interruptions thérapeutiques de grossesse

Sources : PMSI, SNIIR, AM, ARS, Insee - Exploitation Orsmip

● Taux de bénéficiaires* ayant bénéficié d'au moins une délivrance de médicament psychotrope selon la classe EPHMR en 2010, Régime Général

	Hommes		Femmes	
	Bénéficiaires CMUC	Non bénéf. CMUC	Bénéficiaires CMUC	Non bénéf. CMUC
15-24 ans	8,1	4,5	13,6	8,2
25-34 ans	18,2	9,3	24,9	15,1

* Taux pour 100 assurés du Régime Général (hors Sections Locales Mutualistes)

Source : SIAM - ERASME régional - ARS

POUR EN SAVOIR PLUS

- [1] Conférence biennale sur la santé des jeunes - 29 octobre 2009. Avec la contribution de l'INPES, l'InVS, l'OFDT. Dossier coordonné par la DREES
- [2] Les usages de produits psychoactifs des jeunes de Midi-Pyrénées - Janvier 2010. Orsmip, Graphiti-Cirdd
- [3] La contraception en France : nouveau contexte, nouvelles pratiques ? Bajos N., Bohet A., Le Guen M., et col. Population & Sociétés n° 492, septembre 2012
- [4] L'interruption volontaire de grossesse. Revue française des affaires sociales, n°1, janvier-mars 2011
- [5] Surpoids et obésité chez les adolescents scolarisés en classe de troisième. De Peretti Ch., Castetbon K. Études et résultats N° 283, janvier 2004
- [6] Etat de santé, comportements et environnement social de 105 901 jeunes en insertion professionnelle. Labber E., Moulin J.J., Sass C. Pratiques et organisation des soins. Vol. 38 n° 1, 2007-01, pp. 43-53
- [7] Usages de drogues des étudiants, chômeurs et actifs de 18-25 ans. Legleye S., Beck F., Peretti-Watel P., Chau N. Tendances n° 62, OFDT, 4 p., Novembre 2008
- [8] Bien être - mal être ? Mieux vous connaître. La souffrance psychique et la santé mentale des jeunes en insertion. Missions locales-Cetaf, décembre 2009
- [9] 3ème enquête nationale sur la santé des étudiants. Région Midi-Pyrénées. Principaux enseignements. LMDE, Conseil régional. 2011

PAUVRETÉ - PRÉCARITÉ

↳ Les jeunes confrontés à la précarité

Une majorité des jeunes avant 25 ans ne disposent pas d'une réelle indépendance financière, étant soit pris en charge par leurs parents, notamment s'ils sont encore étudiants, soit au chômage ou encore en emploi faiblement rémunéré.

Ils ne peuvent disposer comme leurs aînés de l'allocation de Revenu de solidarité active (RSA) car ils ne remplissent pas les conditions requises en termes d'emploi ou de situation familiale. Seulement 4 000 jeunes de 18 à 25 ans perçoivent le RSA socle, essentiellement parce qu'ils ont des enfants à charge.

Les situations de pauvreté sont plus fréquentes chez les 20-24 ans : un jeune sur cinq est pauvre, soit parce qu'il vit dans une famille pauvre, soit parce qu'il ne dispose pas de ressources propres suffisantes. Trois départements comptent plus d'un jeune âgé de 20 à 24 ans sur quatre sous le seuil de pauvreté : l'Ariège, le Tarn et la Haute-Garonne.

La pauvreté touche encore 14% des 25-29 ans, soit une part équivalente à celle de l'ensemble de la population régionale.

Autre indicateur de la précarité des jeunes : 8% des 18-29 ans et 9% des 25-29 ans ont recours à la complémentaire santé CMU-C car ils ne disposent pas de ressources suffisantes pour s'auto-assurer.

Une mesure de la pauvreté à partir de la source Insee Revenus disponibles localisés (RDL)

RDL est un dispositif qui permet de disposer de données sur les revenus disponibles (c'est-à-dire y compris les prestations sociales reçues non imposables et après déduction des impôts directs payés), les niveaux de vie et la pauvreté monétaire jusqu'au niveau départemental.

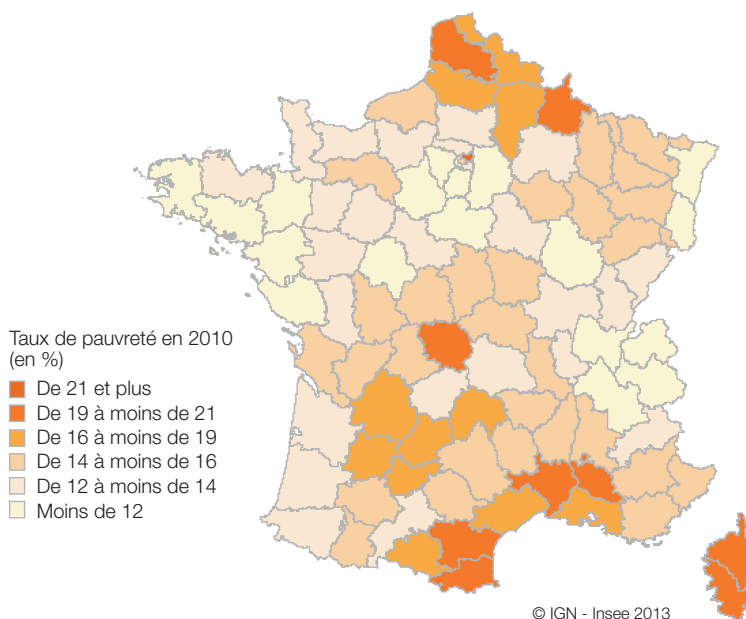
Le champ de RDL se limite aux ménages fiscaux ordinaires : les collectivités (foyers, hôpitaux, maisons de retraite) et les sans abris en sont exclus. Toutefois, par construction, toutes les personnes rattachées à la déclaration fiscale d'au moins un des membres du ménage fiscal sont incluses. Ainsi un étudiant qui dispose d'un logement indépendant peut être intégré dans le ménage fiscal de ses parents. Les règles fiscales autorisent en effet les parents à rattacher leurs enfants majeurs ou mariés sur leur propre déclaration de revenus s'ils sont âgés de moins de 21 ans quelle que soit leur situation ou s'ils sont âgés de moins de 25 ans et poursuivent leurs études. Il est donc difficile de mesurer en particulier les ressources propres aux étudiants.

Une pauvreté des jeunes décroissante avec l'âge

En Midi-Pyrénées en 2010, 16,1% de jeunes âgés de 18 à 29 ans vivent sous le seuil de pauvreté avec moins de 964 euros par mois et par unité de consommation. Le taux de pauvreté décroît avec l'âge : il passe de 20,6% entre 20 et 24 ans à seulement 14,1% entre 25 et 29 ans, en deçà du taux de pauvreté de l'ensemble de la population (14,5%). En effet, les plus jeunes sont moins souvent en activité ou bien, sortis tôt du système scolaire, ils ont accès à des emplois souvent précaires, faiblement rémunérés.

Le niveau de salaire croît ensuite avec l'âge en lien avec le niveau de diplôme et/ou l'ancienneté dans l'emploi.

Taux de pauvreté tout âge en 2010

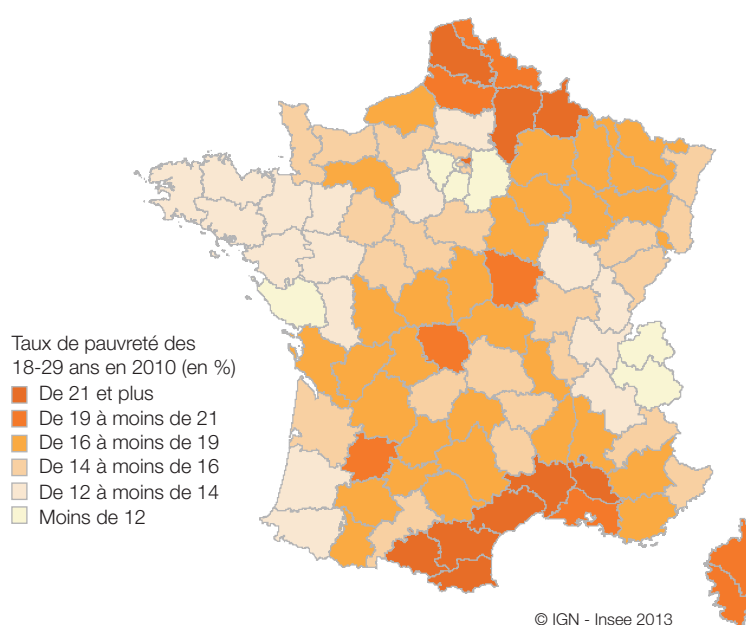


Source: Insee-Revenus disponibles localisés 2010

Une pauvreté plus marquée en Ariège

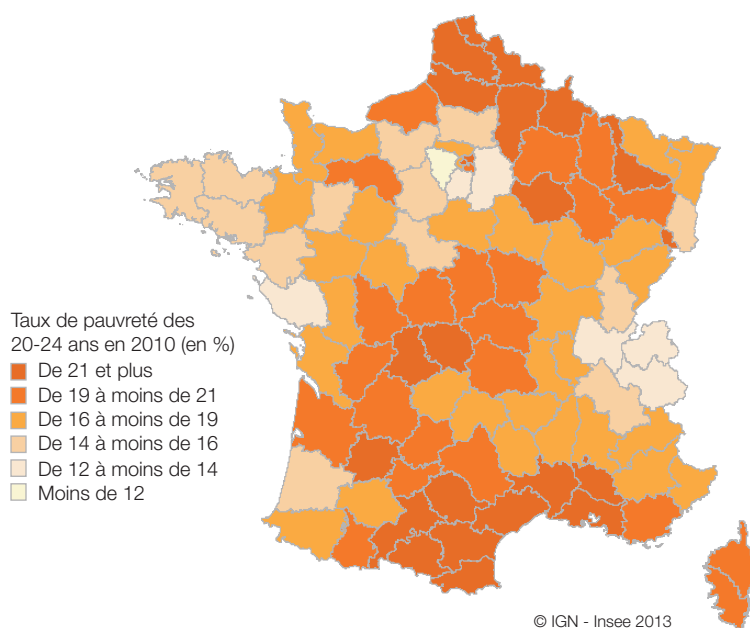
La répartition territoriale de la pauvreté chez les jeunes de 18 à 29 ans n'est pas très éloignée globalement de la carte de la pauvreté de l'ensemble de la population, une part non négligeable des plus jeunes étant en effet rattachés au ménage fiscal et donc à la situation de leurs parents. En Ariège plus d'un jeune sur cinq âgé de 18 à 29 ans est en situation de pauvreté. Même après 25 ans, les jeunes Ariègeois sont plus souvent pauvres que ceux des autres départements de Midi-Pyrénées, plaçant l'Ariège non loin derrière les départements du pourtour méditerranéen et de la Seine Saint Denis.

Taux de pauvreté des 18-29 ans en 2010



Source: Insee-Revenus disponibles localisés 2010

● Taux de pauvreté des 20-24 ans en 2010



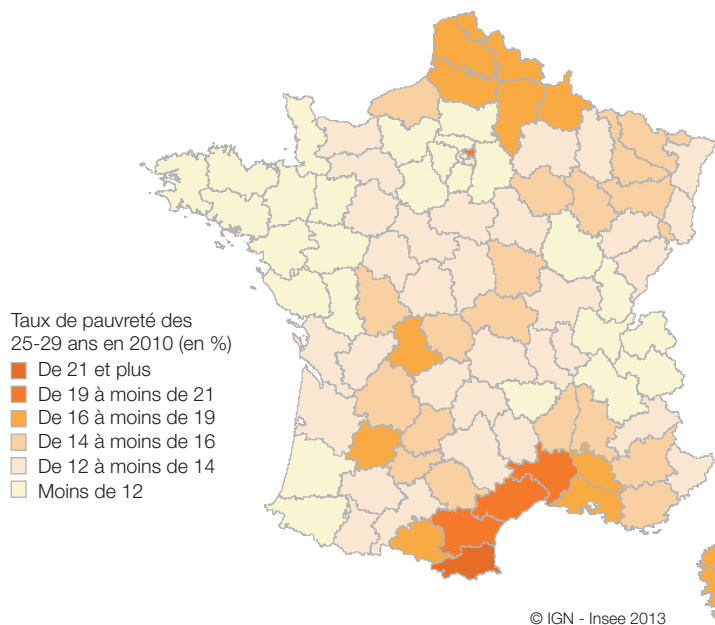
Source: Insee-Revenus disponibles localisés 2010

Parmi les seuls 20 à 24 ans, le taux de pauvreté est globalement élevé dans la région et trois départements comptent plus de 21% de jeunes sous le seuil de pauvreté : l'Ariège, mais également le Tarn et la Haute-Garonne, département plus épargné dans son ensemble.

➤ A peine un jeune demandeur d'emploi sur quatre justifie d'une période d'activité suffisante pour être indemnisé

L'entrée des jeunes dans la vie active rime avec revenus modestes ; et lorsqu'ils sont au chômage, les jeunes sont moins fréquemment indemnisés que leurs aînés, n'ayant pas travaillé ou bien n'ayant pas cumulé de périodes de travail suffisantes (au moins 122 jours d'activité au cours des 28 derniers mois pour percevoir l'allocation d'aide au retour à l'emploi). Ainsi, un jeune demandeur d'emploi de moins de 20 ans sur quatre seulement reçoit une indemnisation, cette proportion augmentant ensuite régulièrement avec l'âge : 49% entre 20 et 24 ans, 56% entre 25 et 29 ans (54% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi quel que soit leur âge).

● Taux de pauvreté des 25-29 ans en 2010



Source: Insee-Revenus disponibles localisés 2010

➤ Le RSA comme ressource pour 7,6% des jeunes de 25 à 29 ans

Fin 2011, quelques 16 700 jeunes âgés de 18 à 29 ans sont allocataires du RSA socle (ex RMI et API), dont 24% de moins de 25 ans, soit essentiellement parce qu'ils ont charge d'enfants, soit parce qu'ils font partie des 200 allocataires de moins de 25 ans qui touchent le RSA jeune dans la région. En effet, les conditions restrictives d'attribution du RSA aux jeunes de moins de 25 ans (avoir déjà travaillé au moins deux ans au cours des trois dernières années) expliquent ce faible nombre de bénéficiaires.

Comme dans la géographie de la pauvreté, l'Ariège est le département de la région qui abrite le plus de jeunes au RSA : un jeune sur dix âgé de 25 à 29 ans y est allocataire du RSA, et ce taux reste élevé même en incluant les 18 à 24 ans. Suivent le Tarn-et-Garonne et le Tarn. Enfin, quelque 5 200 jeunes de 18 à 29 ans sont allocataires du RSA activé, dont 4 000 âgés de 25 à 29 ans.

● Nombre de DEFM Cat A, B, C et proportion des demandeurs d'emploi indemnisés

	Nombre	dont non indemnisés	part des indemnisés
moins de 20 ans	2 894	2 164	25%
20 à 24 ans	28 698	14 563	49%
25 à 29 ans	37 763	16 465	56%

Source : Pôle emploi au 31/01/2013

▶ Un jeune sur sept est bénéficiaire de la CMU-C

Les jeunes de 18 à 29 ans sont plus fréquemment bénéficiaires de la CMU-C dans les trois départements très touchés par la précarité que sont l'Ariège, le Tarn-et-Garonne et le Tarn avec plus d'un jeune sur dix bénéficiaire de cette prestation.

Niveau de vie

C'est le revenu disponible ramené au nombre d'unités de consommation. Afin de tenir compte de la taille des ménages, par exemple pour traduire les économies d'échelle réalisées au sein d'une famille, le niveau de vie est calculé en divisant le revenu disponible du ménage par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Le nombre d'unités de consommation est calculé selon le principe suivant : le premier adulte compte pour 1, les autres personnes de plus de 14 ans pour 0,5 et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3.

Le **niveau de vie médian** partage la population en deux moitiés : dans l'une d'elle, chaque personne dispose d'un niveau de vie inférieur à ce niveau de vie médian, dans l'autre, chaque personne dispose d'un niveau de vie supérieur.

Pauvreté monétaire

Un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au **seuil de pauvreté**. Ce seuil privilégié au niveau européen est calculé par rapport à la médiane de la distribution nationale des niveaux de vie : il se situe à 60% du niveau de vie médian.

Le **taux de pauvreté** correspond à la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur à ce seuil, soit 964 € par mois et par unité de consommation en France en 2010.

● Dénombrement des allocataires du RSA socle au 31/12/2011

Département	18-29 ans		dont 25-29 ans		15-65 ans	
	Effectif	Taux*	Effectif	Taux*	Effectif	Taux*
Ariège	1 021	6,2%	761	10,6%	4 744	5,1%
Aveyron	789	2,6%	574	4,3%	3 088	1,9%
Haute-Garonne	8 386	3,6%	6 666	7,4%	28 970	3,5%
Gers	762	4,1%	552	7,0%	3 010	2,7%
Lot	717	4,2%	515	6,9%	2 987	2,9%
Hautes-Pyrénées	1 182	4,3%	826	7,7%	4 419	3,1%
Tarn	2 232	5,1%	1 636	9,0%	8 540	3,7%
Tarn-et-Garonne	1 642	5,8%	1 160	9,4%	6 065	4,1%
Midi-Pyrénées	16 731	4,1%	12 690	7,6%	61 823	3,4%

* Taux d'allocataires pour 100 habitants
Sources : CAF, MSA, RP2009

● Dénombrement des bénéficiaires de la CMU-C au 15/06/2012

Département	18-29 ans		dont 25-29 ans		15-65 ans	
	Effectif	Part	Effectif	Part	Effectif	Part
Ariège	1 864	11,3%	757	10,5%	11 763	10,0%
Aveyron	1 746	5,7%	780	5,8%	9 574	4,5%
Haute-Garonne	14 980	6,5%	7 235	8,1%	73 984	7,0%
Gers	1 652	8,9%	691	8,7%	8 672	6,1%
Lot	1 296	7,6%	588	7,9%	8 104	6,2%
Hautes-Pyrénées	2 386	8,8%	1 017	9,5%	12 771	7,2%
Tarn	4 401	10,1%	1 887	10,4%	23 451	8,0%
Tarn-et-Garonne	3 238	11,4%	1 363	11,1%	18 050	9,4%
Midi-Pyrénées	31 563	7,7%	14 318	8,6%	166 369	7,2%

Sources : SIAM-ERASME Régional, MSA Midi-Pyrénées, RSI Midi-Pyrénées, RP2009

ENGAGEMENT

Des jeunes qui s'engagent et acquièrent des compétences à valoriser dans l'insertion professionnelle

Alors que l'on évoque souvent l'individualisation croissante de notre société, les jeunes seraient pourtant plus engagés qu'autrefois ; plus d'un tiers des jeunes en France adhère à au moins une association. Cette participation associative est un outil qui permet aux jeunes de s'engager dans la vie de la cité. L'engagement implique une action bénévole dans la société, avec une dimension altruiste, notamment au sein d'une association ; par exemple, par la participation aux instances dirigeantes, l'investissement sur des projets et actions qui impliquent un don de soi, un partage de connaissances, une prise de responsabilités... La reconnaissance et la valorisation des compétences acquises par la pratique associative sont à l'heure actuelle un enjeu pour les jeunes qui s'engagent. La transposition dans le milieu professionnel des savoirs, savoir-faire et savoir-être développés au sein des associations constitue une vraie plus value pour les jeunes.

Un engagement associatif fort

D'après la dernière enquête France Bénévolat de 2013, de plus en plus de jeunes s'engagent dans le bénévolat. Entre 2010 et 2013, on enregistre une très nette progression de l'engagement bénévole chez les 15-35 ans (+ 32% contre + 12% pour l'ensemble de la population). Ainsi en 2013, 3 300 000 jeunes de 15 à 35 ans déclarent donner du temps pour une association, soit plus de 20% des jeunes de cette tranche d'âge.

L'implication des jeunes dans la vie sociale au travers de l'engagement associatif est un facteur de construction identitaire déterminant dans leurs parcours de vie. L'expérience du bénévolat est source d'épanouissement personnel. Elle permet de prendre des responsabilités, d'exister en dehors de la famille, d'être un acteur en cohérence avec des besoins sociaux, une cause, une utilité sociale. C'est aussi une façon d'être écouté, reconnu et de s'émanciper.

● Estimation et évolution du nombre de bénévoles associatifs par tranche d'âge entre 2010 et 2013 en France

	2010	2013	Évolution 2013/2010
15-35 ans	2 500 000	3 300 000	+ 32%
35-64 ans	5 000 000	5 500 000	+ 10%
65 ans et plus	3 800 000	3 900 000	+ 5%
Ensemble	11 300 000	12 700 000	+ 12%

Source : Enquête IFOP - France Bénévolat « La situation du bénévolat en France en 2013 »

● Évolution des taux d'engagement bénévole en France entre 2010 et 2013

	2010	2013
Taux d'engagement dans le bénévolat associatif	23%	24,5%
Taux d'engagement bénévole*	36%	40,3%
dont collégiens, lycéens, étudiants	32%	39%

(*) Ensemble des bénévoles, comprenant les bénévoles associatifs, directs et dans d'autres organisations (politiques, syndicales, religieuses)
Source : Enquête IFOP - France Bénévolat « La situation du bénévolat en France en 2013 »

Parallèlement, les récents travaux de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep) montrent que 85% des 15-35 ans font confiance aux associations pour que la société évolue dans le sens qu'ils souhaitent. En terme de participation associative, le taux d'adhésion des jeunes français de 18 à 29 ans est resté stable depuis les années 1990 : 38% sont membres d'au moins une association.

Une autre étude de l'Injep de 2011 met également en avant les différences observées parmi les jeunes, selon leur niveau de diplôme. Son auteur, Bernard Roudet écrit : « dans leurs relations avec leur environnement social, les jeunes peu ou pas diplômés, confrontés à des difficultés d'insertion, peuvent s'inscrire dans des logiques de rejets qui ne rencontrent pas forcément l'esprit de participation sociale porté par certains projets associatifs ».

En Midi-Pyrénées, le nombre de bénévoles associatifs tous âges confondus se situant aux alentours de 580 000⁽¹⁾, on peut estimer à environ 150 000 le nombre de jeunes de 15 à 35 ans qui donnent de leur temps à une structure associative.

Au sein des associations, la nature de l'engagement des jeunes peut prendre différentes formes : ils peuvent s'impliquer dans la gouvernance associative ou dans les projets associatifs et leur mise en œuvre.

La question du renouvellement générationnel de la gouvernance est d'actualité au sein des associations puisque la fonction de président est toujours occupée majoritairement par des seniors. Néanmoins, on observe en Midi-Pyrénées un rajeunissement des dirigeants (présidents, trésoriers, secrétaires) d'associations : en 2011, les moins de 35 ans représentent 13% des effectifs dirigeants contre 5% seulement en 2005 tandis que la part des plus de 65 ans passe de 31% à 24% entre 2005 et 2011⁽¹⁾.

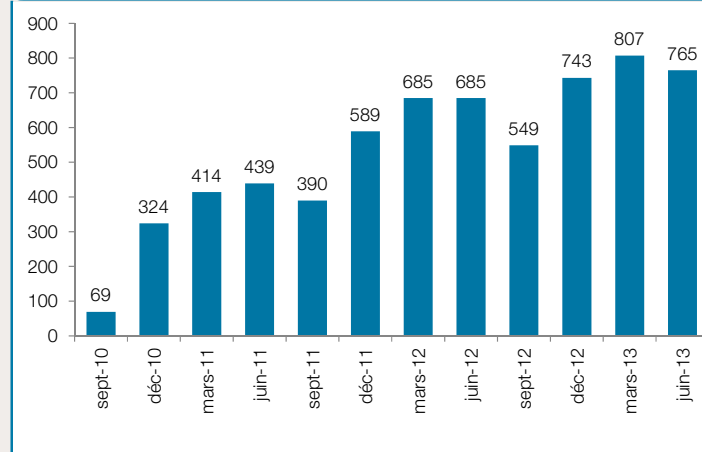
(1) Cf. Regard sur la vie associative en Midi-Pyrénées. Les Cahiers de la DRJSCS n°7, juin 2013

La montée en charge du service civique

Depuis 2010, avec la mise en place du service civique, les jeunes (entre 16 et 25 ans) qui le souhaitent peuvent s'engager pour une durée de six à douze mois dans une mission au service de la collectivité ou de l'intérêt général. Les missions s'articulent autour de grandes thématiques : solidarité, environnement, culture et loisirs, sports, action humanitaire, éducation pour tous, santé, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté.

Entre juillet 2010 et juin 2013, 2 340 jeunes volontaires se sont engagés pour le service civique en Midi-Pyrénées.

● Évolution du nombre de jeunes volontaires en mission de service civique en Midi-Pyrénées depuis la mise en place du dispositif



Source : Agence du service civique

Les missions dans le domaine de la culture et des loisirs attirent le plus grand nombre de volontaires (23%), suivies de près par celles liées à l'éducation (22%) et à la solidarité (21%).

Les filles représentent 58% des volontaires comme au niveau national. La moitié des jeunes a un niveau de formation inférieur ou égal au baccalauréat et l'autre moitié est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

À la signature du contrat, 45% des volontaires se déclarent demandeurs d'emploi, 37% étudiants, 13% inactifs et près de 6% salariés, soit une structure proche de celle observée au plan national.

Les associations restent le principal pourvoyeur de missions : 9 volontaires sur 10 effectuent leur service civique au sein d'une association.

▾ Les différentes formes d'engagement

Parallèlement au bénévolat, le volontariat constitue une autre forme d'engagement pour les jeunes. Le volontaire se distingue du bénévole puisqu'il s'engage de manière formelle (par contrat), pour une durée limitée, à temps plein et pour une mission d'intérêt général. En contrepartie de cet engagement, le volontaire perçoit une indemnité qui n'est pas assimilable à un salaire. C'est notamment le cas des jeunes volontaires en service civique (cf encadré).

En plus de l'engagement de service civique, d'autres formes de volontariat s'adressent aux jeunes qui souhaitent s'engager comme le service volontaire européen (SVE), les chantiers internationaux ou les volontariats de solidarité internationale (VSI)...

Au travers de ses différentes actions (service volontaire européen, initiatives de jeunes, échanges de jeunes...), le Programme Européen jeunesse en Action (PEJA) favorise la mobilité et l'engagement des jeunes, en les soutenant dans leurs projets et initiatives citoyens. En 2011 en Midi-Pyrénées, 24 projets « Initiatives de groupes de jeunes » ont ainsi été soutenus, soit 200 jeunes concernés entre 18 et 30 ans. On dénombrait en 2012 une soixantaine de chantiers de jeunes bénévoles en Midi-Pyrénées et 760 jeunes accueillis.

Une étude réalisée en 2012 en partenariat entre la Région Midi-Pyrénées et France Volontaires a permis de mettre en évidence que les volontariats internationaux d'échange et de solidarité répondent aussi à une volonté d'engagement solidaire de nombreux jeunes. La création de « Midi-Pyrénées Coopération Développement » devrait dynamiser le réseau des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale.

L'animation volontaire constitue une autre forme d'engagement éducatif pour les jeunes. Ainsi, l'encadrement occasionnel des accueils collectifs de mineurs est un premier espace de prises d'initiatives et de responsabilités, d'apprentissage de la vie sociale, d'exercice de la solidarité, de contributions à une action éducative d'intérêt général. C'est une expérience qui a une double logique : la préparation des jeunes à la fonction temporaire d'animation, mais aussi la formation de la personne et du citoyen. Le BAFA est le diplôme non professionnel qui permet l'accès à l'animation volontaire. En 2012, près de 2400 BAFA ont été délivrés en Midi-Pyrénées.

Concernant l'engagement des mineurs, les Juniors Associations (JA) permettent aux jeunes âgés de moins de 18 ans de s'organiser et de réaliser leurs projets en découvrant la dynamique associative.

Soutenir et valoriser l'engagement citoyen des 15-25 ans fait donc partie des priorités ministérielles et des mesures volontaristes ont été prises à cet effet lors du Comité Interministériel de la Jeunesse (CIJ) début 2013.

Un travail est d'ailleurs en cours avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et la Conférence des présidents d'universités pour renforcer la reconnaissance formelle de l'expérience associative dans le parcours scolaire et l'insertion professionnelle, en améliorant les processus de validation des acquis de l'expérience.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Deux ans de service civique en Midi-Pyrénées - Cahiers de la DRJSCS Midi-Pyrénées n°5, novembre 2012
- Regard sur la vie associative en Midi-Pyrénées - Cahiers de la DRJSCS Midi-Pyrénées n°7, juin 2013
- Étude sur les dynamiques des engagements volontaires et solidaires en région Midi-Pyrénées, en ligne : <http://www.observatoire-volontariat.org/Etude-VIES-Midi-Pyrenees#>;
- Caractéristiques des différents types de volontariat à dimension internationale : http://www.crajepmp.org/docs/paragraphe/types_de_volontariats.pdf
- Juniors associations : <http://www.juniorassociation.org/>
- La coopération en Midi-Pyrénées : www.mpcoopdev.org

PRATIQUES SPORTIVES ET CULTURELLES

Les loisirs sportifs et culturels des jeunes : des espaces privilégiés de socialisation

Qu'ils pratiquent en clubs ou de manière libre, le simple fait de se retrouver entre amis pour partager une activité sportive est souvent la première motivation citée par les jeunes pratiquants. Au-delà de la condition physique et de la santé, la pratique sportive est surtout pour les jeunes un excellent moyen d'intégration et de socialisation. Il en va de même pour les activités culturelles et artistiques qui offrent aux jeunes des espaces privilégiés d'expression.

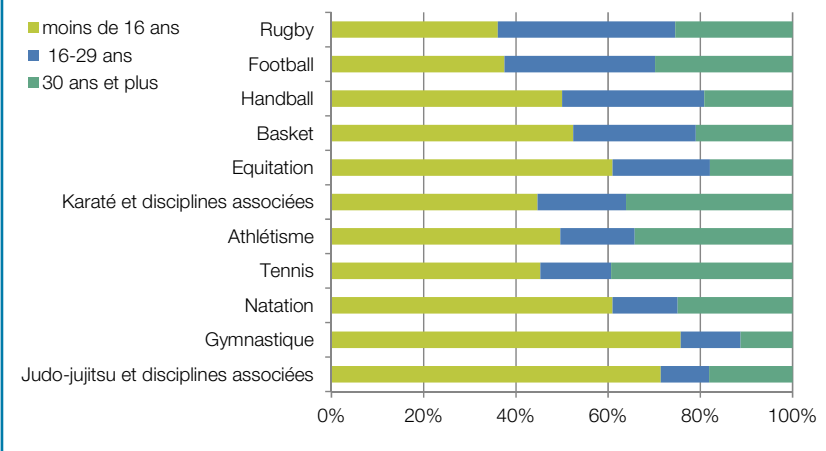
L'offre de loisirs, son coût, les questions d'accessibilité peuvent constituer autant de freins aux pratiques sportives et culturelles des jeunes qu'il est important de prendre en compte pour garantir l'accès de tous les jeunes à ces pratiques.

La pratique sportive des jeunes en clubs

Si l'on s'intéresse à la pratique sportive en clubs, toutes fédérations confondues, les 16-29 ans représentent en 2011 environ 23 % du total des licenciés de la région. Cette part est variable selon les disciplines. Ce sont dans les sports collectifs que les jeunes adultes sont le plus représentés. Ainsi, parmi les licenciés de rugby, près de quatre licenciés sur dix ont entre 16 et 29 ans. Viennent ensuite le football avec un tiers des licenciés pour cette tranche d'âge, puis le handball et le basket (respectivement 31 % et 27 %). Dans des disciplines comme la gymnastique, le judo ou la natation, les moins de 16 ans sont de loin les plus nombreux.

Sur les 48 000 licenciés de 16 à 29 ans que comptent le football et le rugby, 6 sur 10 ont entre 19 et 24 ans. A l'inverse, dans les autres disciplines, le nombre de licenciés a tendance à décroître avec l'âge : les plus jeunes (16-18 ans) sont plus sportifs que les 19-24 ans, qui sont eux-mêmes plus sportifs que les 25-29 ans. En effet, on peut penser qu'à partir de 19 ans, d'autres priorités – notamment les études supérieures ou l'entrée

● Répartition des licenciés par tranche d'âge pour les principales fédérations sportives en 2011 en Midi-Pyrénées



Source : Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie Associative MEOS, recensement des licences et clubs menés auprès des fédérations sportives, année d'exercice 2011

dans la vie active – avec parfois des revenus modestes et des contraintes de temps, détournent les jeunes des clubs sportifs.

Sans surprise, le choix des disciplines varie selon le sexe. Si les hommes restent toujours largement majoritaires dans le football et le rugby, la situation est plus équilibrée pour les autres sports collectifs : les jeunes handballeuses représentent 42 % du total des licenciés et en basket, il y a autant de femmes que d'hommes. Inversement, des activités comme l'équitation ou la gymnastique attirent respectivement 88 % et 77 % de jeunes femmes.

Une autre alternative : la pratique sportive libre

Nous ne disposons d'aucune donnée ou étude permettant d'évaluer la pratique sportive dite « libre » dans la région. Pourtant, ces nouvelles pratiques sportives sont loin d'être marginales chez les jeunes. Les activités sont gratuites et proposent une alternative à la pratique en club. Il est important pour les jeunes de pouvoir pratiquer en toute liberté, à toute heure, sans encadrement. L'attrait pour la compétition diminuant avec l'âge, certains suspendent leur activité, d'autres s'orientent vers une pratique sportive autonome. C'est une façon de poursuivre une pratique physique et sportive tout en étant libre de son temps et de son rythme.

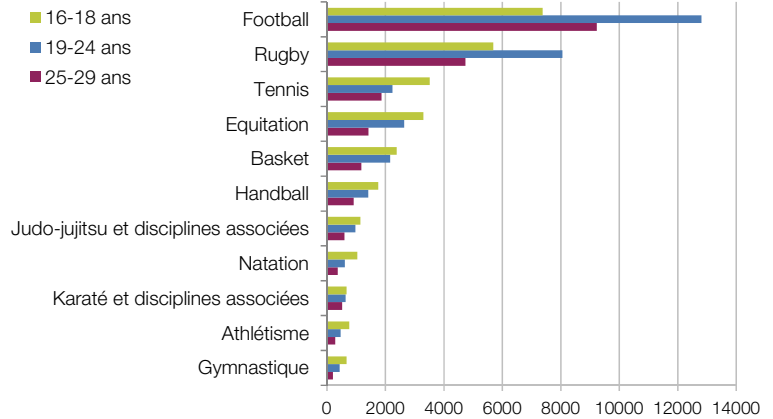
Le développement des réseaux sociaux permet de réinventer sa pratique dans des groupes informels, hors des milieux sportifs associatifs traditionnels. Une partie des jeunes s'investit dans les nouvelles formes de pratiques urbaines, en lien avec la notion de glisse. Les grands espaces en Midi-Pyrénées rendent praticables, presque partout les sports de nature également très prisés chez les jeunes. Les équipements sportifs sont rarement en libre accès, sauf quelques équipements sportifs multisports de proximité (skate-parcs, murs d'escalade, espaces sportifs ouverts...) dont certaines municipalités se sont dotées.

Les taux de pratiques culturelles plus élevés chez les 15-30 ans

Faute de données régionales sur l'accès des jeunes à la culture, les données présentées ici concernent la France métropolitaine.

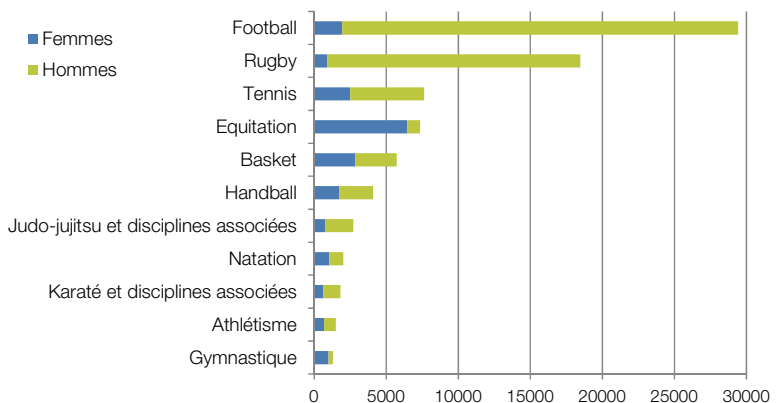
En matière de sorties et de visites, les taux de pratiques culturelles des jeunes sont globalement supérieurs à ceux de l'ensemble de la population de 15 ans et plus. Un quart des 15-30 ans déclarent aller

Nombre de licenciés de 16 à 29 ans dans les principales fédérations sportives en 2011 en Midi-Pyrénées : répartition par tranche d'âge



Source : Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie Associative MEOS, recensement des licences et clubs menés auprès des fédérations sportives, année d'exercice 2011

Nombre de licenciés de 16 à 29 ans dans les principales fédérations sportives en 2011 en Midi-Pyrénées : répartition hommes/femmes



Source : Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie Associative MEOS, recensement des licences et clubs menés auprès des fédérations sportives, année d'exercice 2011

au moins une fois par mois au cinéma contre 13 % pour l'ensemble de la population. De la même façon, 34 % des 15-30 ans ont visité au moins un musée dans l'année et un quart d'entre eux ont assisté à une pièce de théâtre, contre respectivement 30 % et 19 % pour l'ensemble de la population.

La sortie culturelle est bien souvent corrélée à l'offre de loisirs : ainsi, la proximité et l'accessibilité aux lieux culturels sont des éléments déterminants pour la fréquentation par les jeunes de ces mêmes lieux ; la sortie culturelle demeure encore aujourd'hui une caractéristique des milieux les plus dotés socialement et économiquement.

En ce qui concerne la lecture, si globalement les jeunes lisent aussi plus de livres que leurs aînés, la proportion de lecteurs réguliers (20 livres ou plus dans l'année) est légèrement inférieure chez les jeunes (15 % contre 16 %).

Les écarts entre hommes et femmes dans la pratique de la lecture observés pour l'ensemble de la population se retrouvent chez les jeunes : 82 % des jeunes femmes déclarent avoir lu au moins un livre dans l'année, contre 71 % des jeunes hommes. Il en va de même pour les pratiques artistiques en amateur qui sont beaucoup plus importantes chez les jeunes et pour lesquelles on observe une baisse des taux de pratique avec l'âge.

De nombreuses associations de jeunesse et d'éducation populaire, regroupées en Midi-Pyrénées au sein du Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire (CRAJEP) contribuent à l'émancipation citoyenne des jeunes - surtout des mineurs - en leur proposant des activités socioculturelles éducatives, notamment dans les centres de loisirs et les séjours de vacances.

Ainsi, à titre d'exemple, les Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) sont des lieux d'innovation et d'expérimentation, mais surtout permettent une ouverture et une accessibilité à tous les jeunes à des activités aux finalités socio-éducatives. On en dénombre plus d'une centaine en Midi-Pyrénées. La prise en compte des besoins et des attentes des jeunes, une conception partagée de l'animation, le choix d'une politique tarifaire font des MJC de véritables lieux d'apprentissage de la citoyenneté.

D'une façon, plus générale, les associations de jeunesse et d'éducation populaire en Midi-Pyrénées s'inscrivent dans une volonté d'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie et à fortiori, à destination des jeunes. Elles défendent l'accès aux droits et à la culture pour tous, comme condition d'émancipation des personnes et plus particulièrement des enfants et des jeunes. La culture est considérée comme un espace privilégié de l'expression des jeunes, de leur construction identitaire, de leur socialisation.

● Taux de diverses pratiques culturelles ou de loisirs au cours des 12 derniers mois en France métropolitaine

	Ensemble des 15-30 ans			Ensemble des 15 et plus		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Lecture d'au moins un livre ⁽¹⁾	71%	82%	76%	64%	75%	70%
1 à 9	42%	45%	44%	37%	39%	39%
10 à 19	14%	21%	18%	13%	16%	15%
20 et plus	15%	15%	15%	13%	18%	16%
Sortie au cinéma	83%	80%	82%	58%	56%	57%
1 à 2 fois	15%	19%	17%	16%	17%	17%
3 à 11 fois	41%	39%	40%	27%	27%	27%
12 fois et plus	27%	22%	25%	14%	12%	13%
Sortie au théâtre	23%	27%	25%	18%	19%	19%
Visite d'un musée	34%	34%	34%	30%	29%	30%
Visite d'une exposition	21%	24%	22%	24%	24%	24%

(1) en dehors des obligations scolaires ou professionnelles
 Source : Enquête Pratiques culturelles des français, 2008
 DEPS Ministère de la culture et de la communication
 Champ : France métropolitaine

● Taux de pratiques en amateur selon l'âge au cours des 12 derniers mois en France métropolitaine

	15-24 ans	25-39 ans	40-59 ans	60 ans et plus
Activité autre que musicale	42%	25%	18%	13%
Activité musicale	17%	9%	6%	6%

Source : Enquête Pratiques culturelles des français, 2008 - DEPS Ministère de la culture et de la communication
 Champ : France métropolitaine

POUR EN SAVOIR PLUS

- Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, MEOS, Recensement des licences et clubs auprès des fédérations sportives : <http://www.sports.gouv.fr/organisation/publication-chiffres-cles/Statistiques/Donnees-detaillees/article/Licences-et-groupements-sportifs>
- Enquête sur les pratiques culturelles des français, 2008 – DEPS Ministère de la culture et de la communication : <http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr>

NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication)

➤ **Les 16-30 ans et internet**

Internet est un outil quotidien de travail, de loisirs, de contact et de communication. Les jeunes générations maîtrisent dans l'ensemble les NTIC et continuent à inventer de nouveaux usages. La plupart des jeunes ont aujourd'hui une connexion à Internet et sont même « hyperconnectés ». La fracture numérique n'est plus tant aujourd'hui dans l'accès au web, que dans son utilisation. Il faut savoir trier l'information (souvent pléthorique), se l'approprier et l'utiliser à bon escient.

➤ **Des jeunes « hyperconnectés »...**

■ **Un fort taux d'équipement**

Plus de 8 jeunes sur 10 déclarent disposer d'un ordinateur personnel et plus de 7 sur 10 d'un accès Internet. L'entrée en lycée est souvent le déclencheur de l'équipement en ordinateur personnel, d'autant que le Conseil Régional Midi-Pyrénées contribue à financer l'achat d'un portable. Les jeunes résidant en zone rurale sont aussi bien équipés que ceux vivant en zone urbaine ou périurbaine. Mais les urbains ont un taux de connexion Internet plus élevé, en raison de la meilleure couverture en Wifi public, qui diminue lorsqu'on s'éloigne d'une agglomération. Le débit d'Internet est aussi plus faible dans certaines zones géographiques.

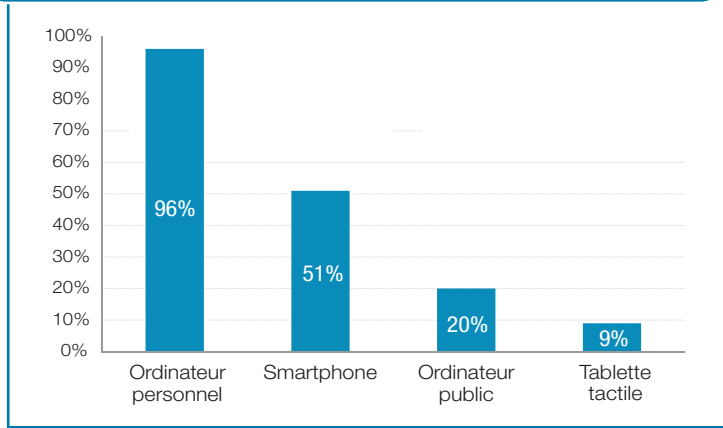
■ **Des lieux de connexion variés**

Pour la population jeune, plutôt nomade, les lieux de connexion s'avèrent très diversifiés. Si l'ensemble des jeunes déclarent consulter Internet en priorité à leur domicile, ils sont 72% à se connecter au sein de leur établissement scolaire ou universitaire pour effectuer leurs recherches d'information. Viennent ensuite les lieux publics (cyber-cafés, points-cyb...) pour la moitié des jeunes. Enfin, les bibliothèques et les lieux de travail sont cités par 30% des jeunes interrogés.

SOURCE

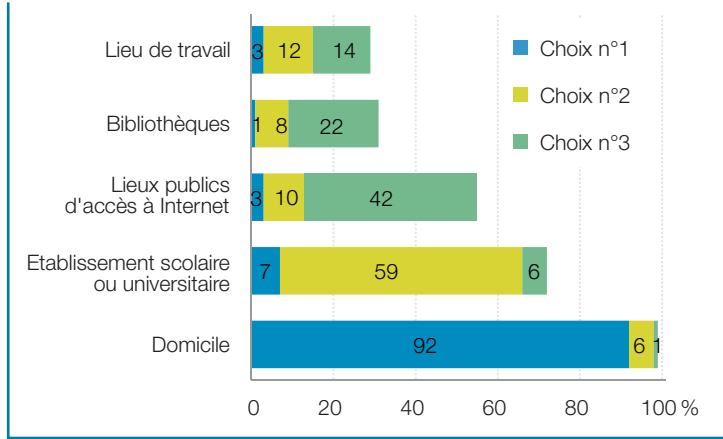
Etude réalisée par questionnaire auto administré auprès de jeunes de 16 à 30 ans dans le cadre d'un partenariat CRIJ, IUT Info-com de Toulouse. Au total, 221 questionnaires exploitables ont été recueillis entre février et mars 2013.

● **Supports de connexion les plus utilisés**



Source : Enquête 2013 sur les pratiques numériques des jeunes. CRIJ/ IUT info-com Toulouse

● **Lieux de connexion favoris**



Source : Enquête 2013 sur les pratiques numériques des jeunes. CRIJ/ IUT info-com Toulouse

■ Des temps de connexion importants

Quasiment tous les jeunes de Midi-Pyrénées se déclarent internautes. La durée moyenne de connexion à Internet s'allonge et dépasse, en 2013, les 3 heures quotidiennes contre 2h30 environ en 2011.

La durée de connexion augmente aussi avec la fréquence de connexion : ce sont les jeunes qui se connectent tous les jours qui restent le plus longtemps sur la toile.

L'évolution technologique implique de nouveaux usages et renforce le besoin de rester connecté avec sa communauté. On constate ainsi que le besoin d'accès à Internet est quasi permanent, que ce soit dans la vie privée, la vie professionnelle, les études ou les temps de loisirs.

■ De nouveaux moyens d'accès à Internet

Avec le développement ces dernières années des smartphones, il est devenu relativement courant de consulter Internet depuis son mobile. Les jeunes les plus favorisés socialement sont les mieux équipés. Le fait de posséder un smartphone entraîne une utilisation différente des ressources d'Internet. Ainsi, 79% des possesseurs d'un smartphone naviguent sur Internet et 65% envoient des courriels contre respectivement 33% et 26% pour les possesseurs d'un téléphone mobile.

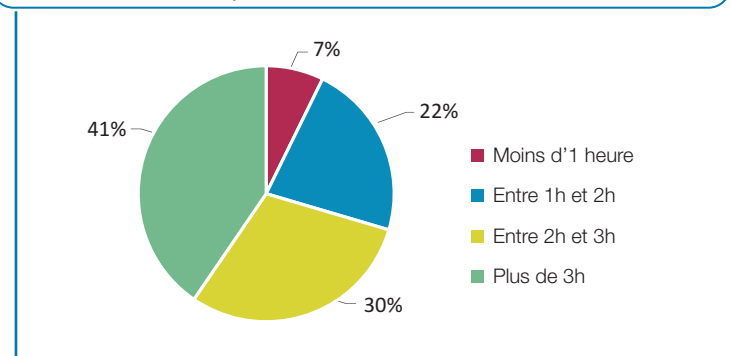
■ Des pratiques diversifiées

Considérés comme « natifs » du numérique, les jeunes ont des pratiques diversifiées qu'ils considèrent eux-mêmes souvent comme expertes. Ils communiquent avec des amis, accèdent aux réseaux sociaux, effectuent des recherches documentaires, écoutent de la musique ou regardent des vidéos.

En 2013, on constate un meilleur équilibre entre les usages liés au divertissement et les usages « utiles », tels que la recherche d'informations, d'emplois ou de stages.

Parmi les principaux thèmes de recherche d'informations, les loisirs et la recherche de jobs d'été, de stages ou de formations sont prédominants. Viennent ensuite les questions de vie pratique (démarches administratives, logement, vie étudiante, santé...).

● Durée de connexion quotidienne chez les 16-30 ans



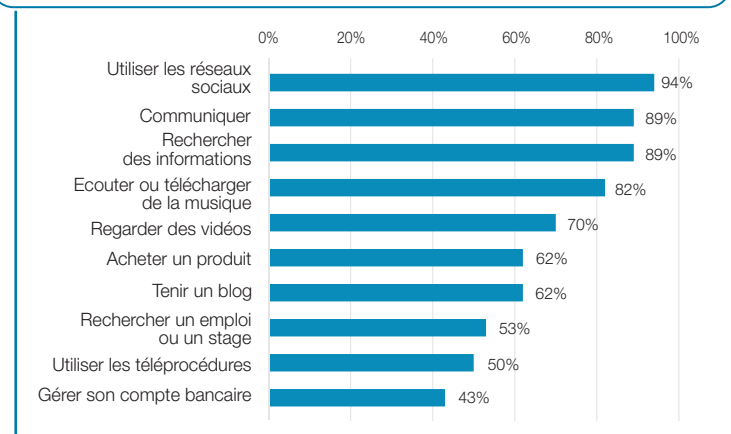
Source : Enquête 2013 sur les pratiques numériques des jeunes. CRIJ/ IUT info-com Toulouse

● Les différents usages d'Internet selon l'équipement

Usage	Smartphone	Téléphone mobile
Envoi de SMS	94%	75%
Navigation Internet	79%	33%
Envoi de courriels	65%	26%
Téléchargement	63%	24%

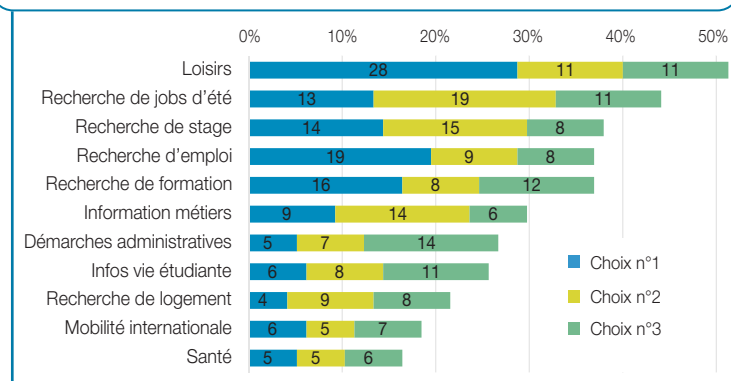
Source : Fiches Repères de l'INJEP – Usages du numérique

● Que font les jeunes sur Internet ?



Source : Enquête 2013 sur les pratiques numériques des jeunes. CRIJ/ IUT info-com Toulouse

● Les thèmes favoris de recherche d'informations



Source : Enquête 2013 sur les pratiques numériques des jeunes. CRIJ/ IUT info-com Toulouse

Les jeunes et les réseaux sociaux

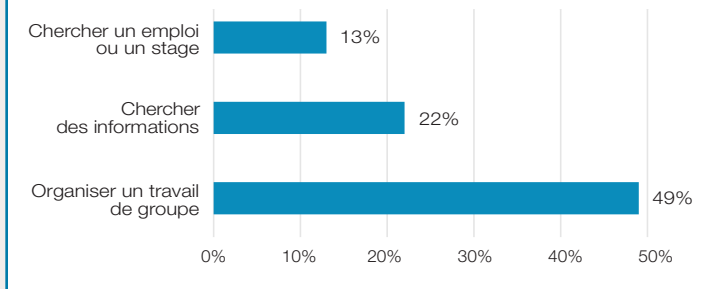
Les réseaux sociaux et leurs fonctionnalités sont sans aucun doute l'innovation principale du web 2.0 qui a modifié les pratiques et les usages d'Internet.

Sans surprise, Facebook est le réseau social le plus utilisé par les jeunes avec 94% d'adeptes en Midi-Pyrénées. YouTube, bien qu'étant un réseau social spécialisé, arrive en seconde position (57% des jeunes l'utilisent). En troisième position, on trouve le réseau international Twitter qui rassemble 47% des jeunes midi-pyrénéens.

Les réseaux sociaux professionnels prennent aussi de l'importance, avec l'émergence de sites de « réseautage » professionnel comme Viadeo ou encore LinkedIn. En effet, ces réseaux permettent aux jeunes de développer leur communication à destination de recruteurs potentiels.

Outre les usages personnels, les réseaux sociaux permettent aussi le partage d'informations et de documents : la moitié des jeunes affirment utiliser ces outils collaboratifs.

● Les principaux usages hors loisirs des réseaux sociaux



Source : Enquête 2013 sur les pratiques numériques des jeunes. CRIJ/ IUT info-com Toulouse

▾ ...mais des jeunes conscients des limites du web

■ La surabondance d'informations sur Internet

Certes, si l'accès à l'information est de plus en plus rapide et facilité sur Internet, l'accès à une information fiable et actualisée n'est pas toujours aussi simple. Près de la moitié des jeunes interrogés déclarent être prêts à visiter quatre sites ou plus pour trouver l'information recherchée. Ils sont aussi nombreux à pointer l'obsolescence des informations ou le manque de fiabilité de certaines sources.

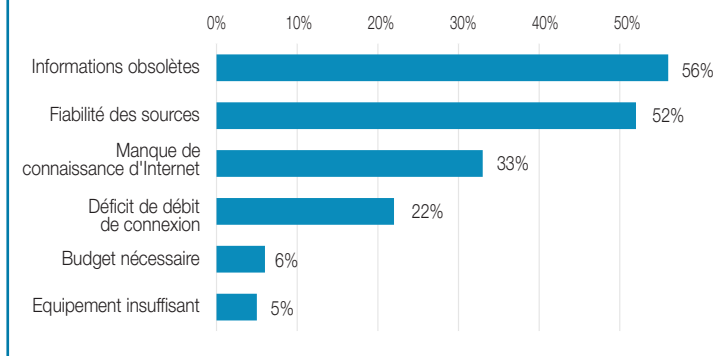
■ Un accompagnement parfois nécessaire

La capacité à chercher la bonne information, à faire le tri et à ne pas se perdre dans les multiples choix peut parfois représenter un défi, en particulier pour les jeunes qui ont un faible bagage culturel et scolaire. Cette nouvelle ligne de fracture est d'autant plus cruciale que la recherche d'un emploi passe quasiment systématiquement par la maîtrise des fonctions communication des sites Internet, qu'ils soient institutionnels ou privés.

Pour certains jeunes, un accompagnement peut s'avérer nécessaire pour les aider à mieux identifier les ressources disponibles sur leur territoire, les analyser et les utiliser à bon escient. De nombreuses structures institutionnelles ou associatives (réseau information jeunesse, missions locales, maisons communes emploi formation, pôle emploi...) sont en capacité de mettre en place cet accompagnement. A titre d'exemple, le Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ) propose une formation à la recherche fiable d'informations sur internet.

C'est aujourd'hui le véritable défi que doivent relever ces structures ressources pour éviter que la fracture numérique ne se creuse davantage entre les jeunes internautes !

● Les défauts d'Internet vus par les jeunes



Source : Enquête 2013 sur les pratiques numériques des jeunes. CRIJ/ IUT info-com Toulouse

POUR EN SAVOIR PLUS

- Etude Crédoc 2012 : « Internet : évolutions chez les jeunes et inégalités dans les usages »
- Etude CRIJ Toulouse Midi-Pyrénées/CRP Consulting. Etude méthodologique visant à l'amélioration de la qualité de la présentation de l'information pour les jeunes par les TIC. Juin 2010.
- Fiches INJEP : <http://www.injep.fr/-Fiches-reperes>